

DIBATTITO GENERALE

Presidenti:
B. Quemada, L. Delatte

QUEMADA Vous savez qu'au seuil de nos débats d'hier il a été décidé qu'un petit groupe suggérerait un programme pour cette journée. Ce petit groupe a travaillé et il vous propose (toute nouvelle suggestion sollicitée, sera reçue et examinée très attentivement), il vous propose donc, le plan suivant. En partant de ce qui a déjà été dit, c'est-à-dire en partant de l'inventaire détaillé qui a été élaboré par M. Duro, six questions fondamentales peuvent fournir les thèmes de nos débats d'aujourd'hui. Les voici telles que nous les avons énoncées:

D'abord, nous pencher sur la place relative des données linguistiques et des méthodes des linguistes pour les examiner dans le cadre des deux projets qui nous sont proposés: d'une part la collection des lexiques d'auteurs, et d'autre part l'élaboration du lexique philosophique des XVII^e et XVIII^e siècles.

Là, nous toucherons, non seulement aux questions de détail envisagées dans le rapport de M. Duro, mais même aux aspects généraux des rapports de MM. Garin et Gregory.

Deuxième thème: puisque finalement tout semble transiter par la réalisation de concordances, le premier comme le deuxième projet, nous examinerons de plus près les qualités que nous souhaitons, ou que nous devons reconnaître, à ces instruments de travail. Et peut-être ébaucher une typologie des concordances suivant la nature des travaux envisagés: cela pose le problème de l'exhaustivité ou de la non-exhaustivité dans leur présentation; le problème de l'affinage ou non-affinage, de l'approche relative, etc...

Troisièmement, le groupe a proposé d'examiner les problèmes

du traitement des variantes et les conséquences au niveau de la datation des exemples que l'on va retenir dans le fichier des contextes réalisés. Personnellement, je me demande si nous ne pourrions pas étendre un peu le débat à la problématique de l'exemple proprement dit. Car encore une fois, nous verrons sans doute que les exemples du premier projet ne seront pas les mêmes que les exemples nécessaires pour le deuxième. D'où, à nouveau, la possibilité d'approches multiples, différentes, etc.

Quatrième thème, et nous rentrons alors vraiment dans des domaines très lexicographiques, la problématique de la définition dans un dictionnaire philosophique. Qu'est-ce que définir? Comment définir? Ou simplement faut-il définir?

Cinquième thème. Nous y avons déjà fait allusion plusieurs fois hier, les problèmes généraux posés par l'organisation d'un lexique multilingue dans la perspective spécifique du lexique philosophique, bien sûr.

Et enfin, dernier thème: tous les problèmes relatifs à la composition du corpus de référence, c'est-à-dire le choix des ouvrages à retenir (question qui a été posée hier et que nous avons reportée à aujourd'hui).

Voilà les six thèmes qui nous ont été suggérés. Ils sont pour la plupart immenses. Chacun mériterait presque un colloque à lui seul, et nous en sommes tous conscients. Peut-être pourrait-on alors commencer pas parler de leur choix, de leur formulation, peut-être de leur nombre. Nous pourrions les aménager, en modifier la liste et soumettre ceci à votre approbation. Souhaitez-vous prendre la parole sur ce point?

LESSICI D'AUTORE E LESSICO FILOSOFICO DEI SECOLI XVII E XVIII.
LA LESSICOGRAFIA DI FRONTE AL LINGUAGGIO FILOSOFICO.

QUEMADA Je voudrais revenir quand même à une définition un peu plus analytique du thème n. 1. Il faudrait que nous essayions de dégager ensemble ici, pendant les quelques cinquante minutes qui nous restent, une approche plus précise de la part qu'il faut

accorder au point de vue des demandeurs qui sont, ne l'oublions pas, les élaborateurs en puissance des futurs lexiques d'auteurs et lexique philosophique. C'est ensemble, philosophes et linguistes, qu'il conviendrait de tenter de définir quelle pourrait ou devrait être la part à faire aux données linguistiques dans l'élaboration des instruments en cause.

Je crois qu'il faudrait que l'on arrive à dégager quelques approches un peu plus rigoureuses pour savoir, par exemple, s'il faut se fonder pratiquement sur les seules techniques d'analyse des énoncés pour élaborer les lexiques d'auteurs, et sur quelle part de cette analyse des énoncés pourrait se fonder la préparation du lexique des XVII^e-XVIII^e siècles. Est-ce que, par exemple, il ne serait pas tout à fait utopique de dire: on va se servir des données élaborées pour le 1^{er} travail et les fondre avec celles réunies seulement pour le 2^{ème}? Doit-on postuler que, compte tenu des impératifs du calendrier très court, l'on devra renoncer à bénéficier de cette part essentielle de documents linguistiques représentée par les dépouillements exhaustifs prévus pour les lexiques d'auteurs, et seulement travailler de manière quasi aléatoire à la préparation du lexique historique général? Il me semble qu'il serait important de débattre de ces questions ce matin pour arrêter une démarche d'ensemble, et de montrer si possible la part de complémentarité des deux entreprises, ou, au contraire, leurs divergences, totales ou partielles.

Nous avons tous lu le projet de M. Gregory. N'aurions-nous pas quelques avis ou suggestions à faire sur la présentation des données linguistiques, sur les méthodes qui sont évoquées, que nous soyons du côté des philosophes demandeurs ou des linguistes et informaticiens conseillers?

OTTONELLO Specialmente le discussioni di ieri hanno fatto emergere con evidenza che tutti i fondamentali problemi lessicografici — specie quelli relativi a lessici filosofici — fanno capo alla necessità cruciale di operare delle *scelte* — che stanno al punto di incontro tra l'intelligenza e la macchina — (implicanti *selezioni*, *scelte*) le quali si possono così classificare:

1) scelte di testi da analizzare (esempio macroscopico il Lessico Intellettuale Europeo);

- 2) scelte delle voci;
- 3) scelte dei contesti ecc.

Ritengo che il senso di queste, come delle altre scelte lessicografiche, debba misurarsi mediante un *criterio di significato*: il *problema del significato* è dunque il problema nodale e fondante delle attività lessicografiche, tanto da investire appunto il loro stesso significato; cioè ogni soluzione lessicografica fondamentale è legata alla soluzione di tale problema: non può esimersene se non cadendo appunto nel non senso: in particolare nel non senso di uno *strumento* (o complesso di strumenti) snaturato come tale, perché privo di *telos*.

A questo punto ritengo che si possano indicare *due* direzioni *alternative* per la soluzione del problema del significato: o il significato si identifica con una connessione di elementi *quantitativi*, di cui esso non è che la variabile traduzione; oppure è costituito da elementi non quantitativi né quantificabili.

La prima alternativa comporta, a rigore, scelte lessicografiche di tipo puramente statistico (esemplificabili nei vari tipi di *Indici*). La seconda alternativa consente invece di aprire le scelte lessicografiche in una pluralità di soluzioni organiche; di costituire cioè organismi lessicografici variamente strutturati *a seconda degli scopi* che l'elaborazione si prefigge - cioè *sceglie*.

In altre parole, si costituisce in un organismo di *scelte* fondate su un organismo di significati e di conseguenza su un organismo di *selezioni*; ogni scelta è dunque orientata e si determina in ordine alla sua *finalità*. Emerge anche a questo livello la *connessione radicale di significato finalità e scelta*.

A questo punto è perciò essenziale mettere in chiaro le varie finalità, e di conseguenza la pluralità dei significati che esse implicano. Cioè è essenziale affrontare radicalmente domande come: quale è la finalità del «Lessico Intellettuale Europeo», ovvero: quale la finalità del «Lessico Rosminiano»? Evidentemente solo una risposta altrettanto chiara a queste domande consente scelte non arbitrarie ma rigorose e significative: fonda cioè una *dialettica di significati*.

Dunque quando, di volta in volta, durante l'elaborazione lessicografica, ci chiediamo, ad esempio: quale criterio deve presiedere

alla selezione dei contesti lemmatizzati? o alla selezione dei lemmi-voce ecc., affinché risponda alla sua finalità più propria? In tal caso non possiamo che rimandare ad un criterio appunto di *significatività*, che sarà quello di una analisi logica, sintattica, semantica, strutturale, ecc.; cioè, in fondo, dobbiamo sempre di nuovo tornare ad una *lettura* in senso forte e integrale del *testo* oggetto dell'attività lessicografica.

MASTRELLI Con questo intervento desidererei riferirmi al problema della collaborazione tra linguisti, linguisti computazionali e filosofi. Vediamo innanzi tutto la questione del rapporto tra linguisti computazionali e linguisti « tout court ». Orbene, da questo punto di vista credo che, per quanto riguarda i lessici di autori, l'accordo tra la linguistica e la linguistica computazionale sia abbastanza facile da conseguire a causa delle molte esperienze fatte in questo settore, purché si abbia da una parte il rispetto della concretezza dei dati e dall'altra la preoccupazione di una programmazione abbastanza elastica e variabile, che permetta di adeguarsi alle necessità che le condizioni pratiche dell'esecuzione imporranno di volta in volta. Il discorso invece più difficile, e che dovrebbe essere ulteriormente approfondito, è quello che concerne il rapporto con la terza componente di questa tavola rotonda, e cioè con i filosofi. Mi sembra che, per questo aspetto, si debba cercare un maggiore avvicinamento tra i due fronti che non si sono ancora pienamente manifestati in tutta l'ampiezza della problematica che il tema del « Lessico intellettuale » impone. Al fine di offrire un chiarimento, direi che questo Lessico intellettuale dei due secoli XVII e XVIII si potrebbe configurare come costituito da due parti abbastanza distinte. Una parte dovrebbe riguardare esclusivamente la nomenclatura e la terminologia filosofica; e questa è una operazione che filosofi e linguisti possono facilmente individuare e risolvere insieme, dopo di che le questioni da risolvere investirebbero piuttosto gli aspetti formali dei lemmi.

Una seconda parte invece concerne quelle parole dell'uso comune o di altri linguaggi settoriali che sono state usate dai filosofi con specifiche connotazioni filosofiche. E' su questa parte del « Lessico intellettuale » che sarebbe opportuno conoscere preliminar-

mente come intenderebbero operare i filosofi. Occorrerebbe che venissero prima forniti dai filosofi degli esempi di come vorrebbero intervenire sulle parole del linguaggio comune e settoriale a cui riconoscono, in determinati contesti, valore filosofico: in questi casi non è ancora questione di significato, ma questione di valore filosofico, che solo i filosofi sono in grado di valutare e riconoscere con tutte le implicazioni tecniche e storiche; soltanto quando si potesse vedere come i filosofi immaginerebbero l'impostazione di alcuni di questi lemmi, i linguisti potrebbero avvicinarsi al problema proponendo schemi operativi responsabili e dare insieme ai filosofi delle soluzioni corresponsabili.

GORCY Je voudrais, M. le Président, enchaîner avec les propos de M. Mastrelli et dire, comme je le faisais hier soir à M. Robinet, que les linguistes peuvent dans une certaine mesure aider les philosophes à saisir la spécificité de la langue philosophique. En effet, pour le lexicographe, la langue philosophique est une langue technique comme les autres, mais une langue technique particulière, puisqu'elle fournit la métalangue des définitions.

Comme c'est le cas pour les autres langues techniques ou spéciales, la linguistique révèle l'aptitude de la langue philosophique à créer des mots nouveaux, et je me place ici au seul niveau de la morphologie lexicale. À côté de ce critère externe — sur lequel je n'insiste pas — existent des critères internes.

Dans la langue philosophique la linguistique met en évidence des concepts généraux qui sont grammaticalisés ou sur le point de le devenir. Voici l'esquisse d'une typologie à ce sujet. Ce n'est pas un hasard si des termes comme *avoir, être, devenir, mettre, faire*, c'est-à-dire des verbes en nombre réduit, aptes à générer des locutions verbales, si des substantifs comme *cas, cause, condition*, c'est-à-dire des substantifs aptes à entrer dans des locutions conjonctives, sont des termes de la langue philosophique. La fréquence d'emploi des prépositions, les périphrases verbales substituables au verbe simple, la substantivation de l'infinitif, de l'adjectif, du participe passé ou présent sont d'autres critères permettant au lexicographe et au linguiste de montrer la spécificité de la langue philosophique: pour le lexicographe elle fournit la métalangue défi-

nitoire et met en évidence le processus achevé ou en cours de la grammaticalisation.

ROBINET J'essaie de définir la demande du philosophe à l'égard de la première question. Il me semble qu'elle peut se ramasser de la manière suivante: de la consultation d'un dictionnaire philosophique des XVII^e et XVIII^e siècles, le philosophe d'aujourd'hui, il n'y en a pas d'autres, attend premièrement une connaissance sur le langage philosophique effectivement utilisé. Cette connaissance ne peut nous être apportée que par la citation textuelle. C'est-à-dire, il me semble que l'appel au vocabulaire d'auteur est vraisemblablement la première des choses à faire. C'est là que nous rencontrerons les éléments fondamentaux. Ceci dit, qu'entendre par « vocabulaire d'auteur »? Par exemple il n'y a pas une revue que vous nous proposiez: le « Journal des Savants » qui a véhiculé le savoir philosophique emmêlé au savoir scientifique dans ses comptes rendus, de 1666 jusqu'à la fin du siècle suivant, nous apporte un langage philosophique de communication plus ouvert, extrêmement important comme relais entre le travail sur l'oeuvre philosophique fait par les spécialistes et la recommandation du travail à faire qui touche un public interdisciplinaire, et qui apporte sur le lexique philosophique, des éclairages significatifs extrêmement importants. Je fais simplement cette remarque qui rejoindrait celle de M. Gorcy, à l'instant; il faudrait peut-être aller aussi plus loin et sélectionner des textes d'auteurs que vous traiterez de littéraires, mais on y trouvera aussi du langage substantiel et des définitions philosophiques d'usage.

Deuxièmement, le philosophe vous demanderait une orientation et non pas une sélection. Une orientation parmi les options sémantiques qui sont signalées, précisément par ces vocabulaires d'auteurs, et je crois que c'est là le rôle d'éventail que peut jouer un article à l'intérieur de lui-même, comme significatif des différents courants que le mot peut véhiculer. Sur cette première question, je ne sais pas si le lexique des mots pleins suffit, je ne le pense pas, pour ma part. Il faudra vraisemblablement transgresser l'ordre sacro-saint du dictionnaire et y introduire des éléments philosophiques profonds. Par exemple en ce moment on s'aperçoit

très bien qu'entre le *Discours de Métaphysique* de Leibniz et la *Monadologie* il y a une différence qualitative et philosophique profonde entre l'usage de conjonctions comme 'donc' dans le *Discours de Métaphysique* et dans la *Monadologie*. Il y a là par conséquent quelque chose qui ne sera jamais indiqué par un substantif, mais qu'il faudrait vraisemblablement recueillir aussi, et c'est là que tous les lexiques, c'est-à-dire le lexique dans son ensemble est fonctionnellement pris. Certaines propositions: je fais en ce moment, par exemple, perforer dans le texte de Leibniz: 'il-y-a', 'n-y-a-t-il', 'n-y-a-t-il-pas', 'n-y-aurait-il-pas'. Parce qu'il est philosophiquement très important pour ce type de discours à cette époque et dans ce contexte.

Le troisième point que la philosophie attendrait c'est je crois une provocation à la réflexion présente parce que nous sommes quand même de notre siècle; alors là, c'est certainement le plus délicat: est-ce que cela peut venir de l'orientation que nous donnons expérimentalement (je ne suis pas normatif) aux citations reconnues et retenues; ou est-ce qu'il faudra que vous ajoutiez, en quelque sorte, je ne dis pas votre définition, mais une synthèse. Vous souleviez au départ la question: comment peut s'effectuer la tentative de repérage du sens à propos du mot? et bien, j'ai sous les yeux la discussion du 23 Mai 1901, de la Société de Philosophie Française où l'on s'interrogeait sur le *Dictionnaire* de Lalande. On posait précisément les questions qui sont posées ici; il y avait manifestement deux tendances: Lalande et Le Roy d'un côté, prétendaient que l'on ne travaillait pas pour les philosophes en tant qu'auteurs; il fallait travailler pour les philosophes en tant qu'observant le passé; et puis il fallait dans les termes que l'on choisissait, dans les lexiques des auteurs que l'on apportait, car chacun apportait ses citations, il fallait étudier cela comme un spectre où on découpait des raies, en fonction du langage physique de leur époque. A quoi Bergson répliquait: (c'est très amusant parce que c'est très loin de l'image que nous avons de Bergson parlant du langage considéré comme superficiel, etc.), Bergson répondait très finement que les idées ne gagnent rien à être enfermées dans des définitions, qu'il fallait au contraire laisser aux mots toute leur équivoque: on ne parlait pas de polysémie, encore

à cette époque, on parlait beaucoup d'équivoque; et qu'il fallait ne pas trop dénouer les équivoques parce que c'était de la substance métaphysique. « Et je me demande », disait-il, « si le mot 'nature' prononcé à l'oreille d'un philosophe n'évoque pas une série continue d'idées plus ou moins finement nuancées, toute une gamme de significations possibles, et s'il y a intérêt à diminuer cette richesse, à choisir et à retenir le nom de cette continuité de quatre points entre lesquels il reste une foule de positions intermédiaires. Philosopher consiste le plus souvent non pas à opter pour des concepts, mais à en créer ». Je verse ce texte au dossier.

QUEMADA Une question me préoccupe beaucoup et je me demande si elle ne préoccupe pas également un certain nombre d'entre vous. Lorsque j'entends déclarer par des demandeurs de concordances, et je prendrai mes exemples dans l'intervention de M. Robinet, que *donc, il y a*, etc... sont très importants pour le philosophe, je m'interroge sur la dimension que devraient prendre ces compilations, et pose alors cette question directe: Envisagez-vous sérieusement d'offrir aux lecteurs de votre lexique philosophique des XVII^e et XVIII^e s. un article *donc* ou un article *il y a*? Ne s'agit-il pas de données de nature fondamentalement différente (même si elles sont exceptionnellement révélatrices au niveau de l'analyse de la langue philosophique) des matériaux lexicographiques habituellement traités dans les dictionnaires. Il conviendrait de bien clarifier cette question, car en effet le programme de dépouillements qu'il conviendrait de recommander est entièrement lié à la réponse qui sera donnée.

HEINTEL Ich möchte an dieser Stelle ganz kurz bemerken, daß in der Tat die konkreten Probleme der Lexikographie zu kurz kämen, wenn wir weiter philosophierten. Ich möchte aber von den schon erwähnten Voraussetzungsproblemen doch eines beim Namen nennen. Es handelt sich dabei um das Problem von systematischer Philosophie und Philosophiegeschichte. Daß man nämlich ohne eine bestimmte Systematik überhaupt nicht Philosophiegeschichte betreiben kann, hat auch für die lexikalischen Aufgaben Bedeutung. Einem solchen diffizilen Problem kommt man nicht

bloß « technisch » bei, vielmehr fällt der gegen die Philosophie geäußerte Ideologie-Verdacht dann auf eine solche Position selbst zurück.

ROBINET Je redemande la parole au nom de Molière. Il y a dans Molière des répliques sur le *ergo*; Molière a caricaturé son siècle avec une puissance extraordinaire en dénonçant, justement, l'usage de 'donc' dans certains contextes philosophiques et dans certains discours scientifiques. Il y a tout un courant dans ce siècle qui s'élève contre le syllogisme. Mettons cela sous l'article syllogisme, si l'on veut trouver l'articulation.

GORCY Je pourrais aussi citer Paul Valéry suivant lequel *donc* était le mot le moins poétique de la langue française. J'ai posé précédemment le problème en ces termes: les linguistes peuvent aider les philosophes à déterminer la spécificité du langage philosophique; j'ai essayé de définir quelques critères devant permettre à des lexicographes rédigeant un lexique philosophique d'établir une nomenclature de la langue philosophique aussi objective que possible. Quant au problème de savoir s'il faut retenir *donc*, *car* ou *si* etc..., il intéresse les linguistes, mais il faudrait aussi se demander si l'utilisateur futur du dictionnaire de la langue philosophique des XVII^e et XVIII^e siècles s'attend à trouver ces mots.

UNGEHEUER Verschiedene Diskussionsbemerkungen und auch die ursprüngliche Fragestellung, ob ein philosophisches Lexikon nach dem einen oder anderen Prinzip aufgebaut sein soll, zeigen mir, daß für das vorgelegte Problem eine Theorie des philosophischen Lexikons fehlt, d.h. es fehlt eine begriffliche Klärung darüber, wie « Philosophisches Lexikon » als theoretische Kategorie konstituiert ist. Es ist dies also nicht die Frage, wie ein philosophisches Lexikon als Buch praktisch auszustatten sei, sondern die nach dem darin enthaltenen Kategorienraum für mögliche philosophische Arbeit. Nach all dem, was gesagt worden ist, scheint man sich ein philosophisches Lexikon nur so vorstellen zu können, daß hinter Stichwörtern entsprechende Erklärungen oder Definitionen stehen.

In dieser Orientierung möchte ich einige Bemerkungen machen:

1. Jeder Philosoph würde wohl der Entscheidung zustimmen, daß in einem philosophischen Lexikon Funktionswörter wie 'denn', 'weil', 'wenn', 'aber' usw. nicht auftauchen sollen. Andererseits muß man sich natürlich darüber im Klaren sein, daß diese Synkategoremata in den entsprechenden philosophischen Texten die wichtige Funktion erfüllen, die philosophische Argumentation in ihrer logischen Struktur zu kommunizieren. Wenn nun ein Lexikon der gewünschten Art ein philosophisches Arbeitsinstrument sein soll, dann müßten darin dementsprechend nicht nur die relevanten begrifflichen Inhalte gefunden werden können, sondern auch die begrifflichen Zusammenhänge, wie sie in der diskursiven Argumentation der Texte enthalten sind.

2. Nehmen wir konkret das Wort 'Vernunft' im Deutschen, das bei Kant eine wesentliche Rolle spielt. Im kantischen Teil des Gesamtlexikons müßte dann also 'Vernunft' als Stichwort mit zugehöriger Definition oder Erklärung auftauchen. Dabei unterstellt man, daß ein Benutzer des Lexikons dadurch erfahren könnte, welchen Begriff Kant mit diesem Wort verbindet. Genau genommen kann dies aber gar nicht der Fall sein, weil aufgrund der argumentativen Entwicklung in den Kantischen Texten man nicht bei jedem Vorkommen von 'Vernunft' die volle Definition und Erklärung einsetzen kann. Denn z.B. in der *Kritik der reinen Vernunft* wäre es geradezu hinderlich, wollte man bereits zu Beginn des Textes den voll entfalteten Begriff mitdenken; dort muß man ihn vielmehr so annehmen, wie die deutsche Sprache (Bildungssprache) des 18. Jahrhunderts das Wort verwendet. Jedenfalls ist in einem definitiv bestimmten Lexikon nichts mehr von der gedanklichen Entwicklung enthalten, die ein Begriff im Verlauf eines philosophischen Textes erfährt.

3. Nimmt man 'Verstand' und 'Vernunft', so handelt es sich dabei um einen Unterschied, der sowohl durch die deutsche Sprache fixiert wie auch für das Denken Kants wichtig ist. In einem philosophischen Lexikon wird also sowohl zu berücksichtigen sein, was die sprachliche Differenz — im zeitgenössischen Sprachzustand des Autors — der beiden Wörter ausmacht, wie auch was der Philosoph damit in seinem Denken gemacht hat. Dabei sollte sowohl die philosophische Tradition wie auch die sprachliche Entwicklung be-

rücksichtigt werden, die in diesen Wortbereichen sich häufig gegenseitig beeinflusst haben. Es gibt genug Zeugnisse darüber, daß Philosophen die semantischen Differenzen einer Sprache bewußt zur Formulierung ihres Denkens ausbeuten. Kant gibt darüber Auskunft, Hegel bereits in der *Phänomenologie des Geistes*, die ganze Phänomenologie lebt davon und bei Heidegger ist es exuberant.

4. Leider ist es so, daß in der Linguistik noch keine ausgebaute semantische Theorie, bzw. ein danach strukturiertes Lexikon vorliegt, das in diesem Sinne für philosophische Zwecke brauchbar wäre. Man kann aber einsehen, daß im Verhältnis zwischen Text und Lexikon für Linguisten und Philosophen ein ähnliches Problem vorliegt. Primär liegt immer vor ein räumlich und zeitlich (d. h. diskursiv) angeordneter Text als originäres Material. Dazu gehört aber die Vorstellung, daß hinter dem Text etwas liegt, was nicht linear relationiert ist, sondern einen komplexen Zusammenhang aufweist, nämlich das Beziehungsnetz der Kategorien und beschriebenen Sachverhalte, die den Denkinhalt des Autors ausmachen. Und dieses relationale Gebilde sollte eigentlich in einem philosophischen Lexikon sichtbar werden. Sogar die argumentative Struktur eines Textes ist in der Folge der Ableitungen nicht auf die Linearität der Texte abbildbar, da in der Formulierung die logische Abfolge aus stilistischen und anderen Gründen häufig umgekehrt wird.

Für den Linguisten stellt sich das Problem in der Form, wie aus den linearen Texten der untersuchten Sprache das dahinter liegende semantische System eruiert werden kann. Von diesem aber geht —systematisch gedacht und von philosophischem Vorwissen abstrahiert— jeder Leser eines philosophischen Textes zunächst aus und entwickelt erst daraus dann sein Verständnis der im Text kommunizierten Denkverläufe, die sich entfalten können aufgrund der im Text ausformulierten Argumentation. Ich glaube, daß erst dann, wenn man diese Beziehungen erkennt, es zu einer fruchtbaren Zusammenarbeit zwischen Philosophen und Linguisten kommen kann.

ROBINET Je voudrais creuser un point avancé par M. Ungeheuer, parce qu'il me semble capital pour la réalisation d'un dictionnaire de ce genre. Quand on parle de 'Vernunft', 'Verstand': il y a à peu près 3200 'Vernunft' et 2800 'Verstand' dans

les dépouillements de Kant et vous les trouvez à peu près, je crois, dans les 2000 fois ensemble. Il y aurait du côté technique, quelque chose qui cette fois-ci pourrait tenir des tableaux de co-occurrences et qui serait très intéressant, pour les collègues et pour le dictionnaire: ce serait de faire apparaître sous les mots qui seraient recueillis et étudiés, les endroits plus précisément, où l'auteur les a rapprochés de manière à en creuser l'écart, de manière à en montrer les différences. Or, précisément, les techniques que nous utilisons et les procédés de co-occurrences nous donnent tout de suite le tableau des compositions où Kant a référé à l'esprit à la fois le 'Vernunft' et le 'Verstand' de manière à montrer l'écart différentiel. C'est une suggestion technique si vous voulez que je vais faire ici: il serait bon que dans le corps des citations, nous fassions apparaître le plus possible ces endroits où précisément l'auteur sent bien la nécessité de situer ce conduit vocal, ce conduit verbal, l'un par rapport à l'autre, et c'est cela qui est extrêmement suggestif. Je ne partagerai pas totalement votre conclusion, M. Ungeheuer: un discours philosophique, dites-vous, partirait en langue naturelle pour se préciser en langue philosophique. Je crois que le discours philosophique, quand il est écrit, a déjà été pensé d'un bout à l'autre, et en tout cas, je vous rétorquerais que pour Spinoza, ça ne colle pas. Par conséquent, il y a là, quelque chose, peut-être à nuancer; je vois ce que vous voulez dire mais je ne pense pas qu'à l'intérieur même du discours philosophique, il y ait un chemin de l'usuel au philosophique, je crois que l'on va tout de suite dans le philosophique.

LOMBARDI-VALLAURI Ma situation « combinatoire » est la suivante: je suis philosophe du droit; je dirige une entreprise de lexicographie juridique; je parle dans un milieu où l'on traite de lexicographie philosophique. Je voudrais donc attirer l'attention sur les aspects lexicographiques-philosophiques qui peuvent être éclairés par la lexicographie juridique.

Je pars de l'idée que le but d'un lexique est, comme disait M. Robinet au début, d'évoquer le différent. Je crois que la catégorie fondamentale qu'il faut mettre à la base d'une entreprise lexicographique, c'est justement l'évocativité: le lexique doit être avant tout en mesure d'évoquer le passé. Evoquer au sens fort, biblique

et proustien, de 'sauver' le passé, ce qui est 'perdu'. Les mots n'ont pas seulement une signification, ils sont d'un temps, ce sont des fragments d'un tout, plus puissants parfois qu'un morceau de madeleine à nous donner le tressaillement du temps retrouvé. Si cela est exact, il s'ensuit sur le plan technique que par exemple les définitions de termes données par les auteurs peuvent passer au deuxième plan par rapport à des contextes qui, mieux que la définition, évoquent le *piccolo mondo antico*, le *Sitz im Leben* du mot lui-même. Le lexique historique est avant tout oeuvre poétique: c'est cela qui le distingue d'une encyclopédie du droit visant à reconstruire une structure intellectuelle, 'dogmatique', logique, indiquée par un mot de la langue juridique.

Il ne s'agit donc pas de donner un concept, mais de donner des usages linguistiques évocateurs d'une époque. Cela étant dit (acceptons-le provisoirement), il me semble qu'on peut évoquer le passé à au moins deux niveaux: le niveau de l'individuel et le niveau de l'institutionnel, ou si vous voulez de l'archéologique, au sens de Michel Foucault. Or c'est justement là, à propos de cette différence entre l'individuel et l'institutionnel, qu'il y a une différence entre un lexique juridique et un lexique philosophique: en ce sens, que l'équilibre se déplace dans un lexique philosophique nettement du côté de l'individuel et dans un lexique juridique, nettement du côté de l'institution langue. Chaque philosophe est un microcosme, une vision du monde; un juriste ne l'est pas pour autant: un juriste c'est quelqu'un dont le langage s'insère dans un flux institutionnel qui passe par les tribunaux, qui passe par les lois, qui passe par une praxis juridique. La meilleure preuve en est que les juristes qui ont un langage plus spécifique, plus particulier ce sont justement les juristes philosophes, c'est à dire pratiquement les philosophes du Droit: les écrivains du Droit naturel, les écrivains de l'école historique du Droit, c'est-à-dire tous ceux qui ont une conception personnelle du Droit. On pourrait dire alors que ce que dit le philosophe est beaucoup plus proche de ce que De Saussure appellerait 'parole' ou 'discours', alors que le langage du juriste, étant proche du langage législatif, et du langage des tribunaux, est plus proche de ce que nous appellerions, en termes saussuriens, 'langue'.

Cela pose, à mon avis, un problème aux philosophes: qu'est-

ce-qu'ils essaient de reconstruire? Est-ce qu'ils essaient de reconstruire le microcosme du philosophe, c'est à dire son discours, ce qu'il a à dire, son message; ou bien est-ce qu'ils essaient de reconstruire les éléments institutionnels propres au langage philosophique ou à la mentalité philosophique d'une époque donnée? Et est-ce que dans le cas de la philosophie, il est légitime de postuler, justement, une mentalité philosophique objective, à laquelle correspond, précisément, une « langue » au sens saussurien? Personnellement, j'incline à penser qu'il y a trois niveaux. Il y a le niveau du discours du philosophe, il y a le niveau d'une langue philosophique institutionnelle, il y a troisièmement un niveau institutionnel qui est celui de la langue du philosophe en tant simplement que langue (latine, allemande). Cela pose des problèmes spécialement difficiles, soit d'un point de vue sémantique-logique (le même mot dans le même contexte individuel aurait plusieurs significations étagées en profondeur), soit du point de vue de l'évocation (il évoquerait plus d'un « milieu » historique typique, de même que je suis simultanément dans ma chambre, en Italie et dans le cosmos).

Un exemple pratique des conséquences à quoi cela peut porter: Dans l'analyse du langage des juristes, nous essayons de donner beaucoup d'importance à l'effectivité linguistique, c'est-à-dire nous prenons de préférence un juriste qui a eu beaucoup d'influence sur la langue juridique au sens objectif par rapport à un juriste dont le langage est resté très spécial, isolé. Pour la philosophie, il semblerait qu'il faille procéder plutôt comme pour la littérature: allons-nous prendre des exemples de préférence chez les *manzoniani*, qui représentent ce qui est (devenu) le langage italien commun, ou chez les *futuristi*, qui représentent des exceptions créatrices qui n'ont pas eu d'influence, ou qui ne l'ont eue que dans le domaine littéraire proprement dit? On pourrait répondre: dans le cas des auteurs-microcosmes (philosophes, poètes, écrivains) nous nous intéressons davantage aux usages originels, voire aux exceptions; dans le cas des auteurs véhicules d'un langage qui tend à l'institutionnel (comme les juristes) nous sommes intéressés par ceux qui ont eu le plus d'influence sur le langage commun. Cela commande des choix.

Tout ceci se reflète également sur la structure des articles du vocabulaire.

Si j'abonde du côté de l'idiosyncratique, je ferai des articles qui seront organisés en sous-lexiques, c'est-à-dire, par auteurs, fondamentalement, ou par époques et/ou milieux bien déterminés. Si j'essaie de reconstruire une archéologie des mentalités philosophiques ou juridiques, j'organiserai mes articles d'une façon tout à fait différente, c'est-à-dire d'une façon fondamentalement synchronique, fondamentalement structurale; je serai donc nécessairement structuraliste. C'est tout ce que voudrais dire sur ce point, mais je crois que là encore il faut tenir compte de la différence entre un langage du type juridique et un langage du type philosophique.

ROBINET Je crois que le philosophe épouserait parfaitement votre dichotomie, si vous vouliez bien alors le mettre en position de philosophe, c'est-à-dire de celui qui tente de surmonter la dichotomie, (pas au sens de la synthèse, mais au sens de la provocation institutionnelle).

Je référerai pour ma part, d'une manière plus générale, ce que vous avez exprimé quant à la compétence générale de la langue, dont fait partie le droit et dont font partie les sciences, pour essayer sur ce fond d'extraire en quelque sorte, peut-être artificiellement, la performance philosophique elle-même. Mais quand on va tomber sur des concepts, sur des termes, disons par exemple, des termes comme 'volonté' (je prends même un syntagme, comme 'volonté générale') nous allons le trouver à très haute fréquence chez Malebranche, et chez Jean-Jacques Rousseau; or, vous avez là, à la fois une position du terme dans son cadre rigoureusement métaphysique avec les implications politiques importantes et institutionnelles, puisque tout le mouvement montant politique de la Régence se basait sur la volonté générale malebranchiste; et vous allez le trouver dans sa pleine disposition politique et philosophique: politique, dans le *Contrat social*, issu du courant malebranchiste lui-même. Il y a là, quelque chose que je ne voudrais pas perdre: je n'irais pas, pour ma part, jusqu'au bout; je ne voudrais pas que le philosophe soit séparé du juriste: ils sont trop intimement liés, je crois, à l'intérieur même de l'architecture philo-

sophique, surtout de ces philosophies de la jurisprudence universelle.

UNGEHEUER Zwei Punkte möchte ich vorausschicken:

1. Ich glaube, daß ein fundamentaler Unterschied vorhanden ist zwischen einem philosophischen Lexikon und allen anderen denkbaren Lexika. Bei allen anderen gibt es einen direkten Bezug zur Praxis (auch in einem juristischen Lexikon) und die Praxis kommt sozusagen in den Inhalt des Lexikons. Dies ist bei philosophischen Lexika nicht der Fall.

2. Man muß berücksichtigen, für welches Publikum, für welche Menschen ein philosophisches Lexikon eigentlich gedacht ist. Für die Philosophen, die professionellen Philosophen, könnte es eine Art von mnemotechnischem Hilfsmittel sein. Aber wenn sie sich dieses Hilfsmittels bedienen, haben sie sich immer schon mit den Originaltexten auseinandergesetzt und sind in den seltensten Fällen in Übereinstimmung mit den Autoren der Lexika. — Und für die Anderen, die Anfänger? Für diese sind eigentlich die herkömmlichen und immer noch ins Auge gefaßten philosophischen Lexika unbrauchbar, weil darin Einleitendes in die Gedanken von Philosophen und philosophische Strömungen geschrieben sein müßte, was üblicherweise nicht Gegenstand eines Lexikons im strengen Sinne ist. Also welche Funktion, welche gesellschaftliche Funktion hat nun eigentlich ein solches Lexikon? Einfach die eines alexandrinischen Instruments dafür, daß die Späteren wissen, was die Früheren gedacht haben?

Von diesen beiden Positionen her nun eine Bemerkung zu dem, was Herr Robinet gesagt hat. Philosophische Arbeit setzt nicht an bei anfänglichem Wissen, sondern geht aus von einem professionellen Wissensstand, von dem aus verarbeitet und weiterentwickelt wird; dies ist eine grobe Kurzfassung des geschichtlichen Aspekts, auf den Herr Heintel immer wieder hingewiesen hat. Die Frage ist, was nützt uns dann die Feststellung statistischer Kookkurrenz? Wem hilft sie? Ist sie, wie gesagt worden ist, nur eine äußerliche, linguistische Charakterisierung des Textes?

Ich meine nun, daß man im Hinblick auf meine übrigen Äußerungen in vorausgegangenen Diskussionen und in Bezug auf das von Ihnen genannte Problem philosophischer Präzision eine Chance sehen

kann, diesen statistischen Daten doch eine philosophische Relevanz beizumessen.

Bei Malebranche taucht z. B. 'dieu' als philosophische Kategorie auf, und 'dieu' ist immerhin auch ein häufiges Wort des Französischen zur Zeit von Malebranche. Für ein Verständnis der entsprechenden philosophischen Texte ist es nun sicherlich wichtig zu wissen, wie 'dieu' damals im semantischen System des Französischen verankert war. Das wahrscheinliche Verhältnis zu 'monde', 'nature' usw. ist nun aber in seiner Spezifität zunächst nicht für den Philosophen sondern für das damalige Französisch charakteristisch. Dies aber herausgearbeitet zu haben, ist wichtig für ein Verständnis von Malebranche.

Im heutigen Deutsch ist 'Substanz' ein Wort der Umgangssprache. Als Terminus der Philosophie hat es eine lange Geschichte und hat seine erste Formung im theologischen Problembereich mittelalterlicher Scholastik gewonnen. Bei seiner Verwendung durch Leibniz wäre es für ein Verständnis des philosophischen Textes unmittelbar wichtig, ob die bei Leibniz auftauchenden kookkurrenten Wörter durch die Bildungssprache oder Umgangssprache der damaligen Zeit vorgeprägt sind oder nicht.

Für Deutsche ist es immer schon schwierig gewesen, Pascals Nominalphrase des 'l'esprit géométrique' adäquat zu verstehen. 'Esprit', wie etwa 'Gemüt' im Deutschen, ist sowieso ein Wort, das Individuen, die das semantische System des Französischen nicht internalisiert haben, nur sehr schwer begreifen. Solche Klärungen müssen aber und können nur mit Kookkurrenzen vorgenommen werden, und sie erscheinen mir wichtig für den Inhalt eines philosophischen Lexikons.

LOMBARDI-VALLAURI En ce qui concerne ce qu'a dit M. Robinet, je crois que les niveaux à distinguer sont au nombre de 4:

- le message de l'auteur;
- la mentalité philosophique historique d'une époque;
- le langage philosophique général;
- le langage commun.

Dans un lexique qui n'est pas un lexique d'auteur et qui n'est pas un lexique de la langue italienne, c'est les niveaux 2

et 3 qui doivent être privilégiés, c'est-à-dire on ne doit pas insister sur Kant, sur Beccaria ou sur Rousseau, on ne doit pas insister sur la langue italienne en général et sur la contribution de Beccaria à la langue italienne générale. Les deux niveaux essentiels sont alors: la langue de Beccaria en tant qu'expression de la mentalité philosophique du XVIII^e siècle et la langue de Beccaria en tant qu'expression de la langue italienne philosophique. Mais tout cela demande à être repensé.

GREGORY Je suis parfaitement d'accord avec M. Gorcy sur la nécessité d'une collaboration entre linguistes et philosophes: les linguistes surtout peuvent et doivent aider les philosophes à mieux comprendre et mieux définir, dans la mesure du possible, le champ de la langue philosophique. Parfois c'est l'inverse qui peut se produire: les philosophes peuvent aider les linguistes à souligner certains mots, certaines structures particulières que les linguistes pourraient ne pas prendre en considération.

En ce qui concerne les suggestions de M. Robinet pour la liste des auteurs, nous en parlerons amplement, j'espère, lorsque nous arriverons à ce point. Pour les *options sémantiques*, la nécessité de donner un témoignage des sens qui sont *véhiculés par les mots* je crois que les articles du dictionnaire auquel nous sommes en train de travailler devraient justement donner la polyvalence de chaque mot, et donc la plus grande quantité de sens *véhiculés par les mots*. C'est exactement pour cela que nous ne donnons pas de définition du *mot-vedette*: en effet, donner une définition signifierait superposer une structure sémantique moderne à la structure sémantique de l'auteur, ou plutôt des auteurs dont nous avons tiré les exemples. À notre avis nous devons au contraire offrir le témoignage le plus large possible des différents sens du *mot-vedette* chez les différents auteurs; c'est pour cela que nous prévoyons des contextes plutôt amples, choisissant surtout ceux où les mots sont expliqués l'un par rapport à l'autre. De sorte que le sens du mot ressorte le plus clairement possible du contexte. En ce qui concerne le problème des propositions et de certains mots grammaticaux, on ne peut dire à priori s'il s'agit d'un *mot-outil* ou d'un *mot significatif*; souvent un mot considéré comme

mot-outil peut devenir dans un contexte déterminé *mot significatif*. Prenons l'exemple déjà cité du mot *ergo*: si j'extrais des fiches d'un texte de logique il se peut que le terme *ergo* ne doive pas être pris. Mais si je lis un texte polémique contre les « ergotistes », où il y a justement une polémique contre l'usage continu et abusif de *ergo*, il peut être utile dans ce contexte de prendre le mot *ergo*. En outre il est important de prendre non seulement des mots mais de saisir aussi certains rapports syntagmatiques; le TRÉSOR DE LA LANGUE FRANÇAISE a toujours donné la préférence dans le choix des exemples aux unités syntagmatiques: et cela me semble très important. Nous aussi, nous avons prévu de prendre les unités syntagmatiques comme *mot-vedette* quand elles ont une valeur propre dans la terminologie philosophique.

On a fait remarquer que la définition que l'on peut trouver dans un texte est quelque chose de statique: et c'est une considération très juste. Il est vrai aussi que parfois le concept peut exister mais pas encore le mot. D'autre part il faut considérer que nous travaillons sur des textes en vue d'un lexique, et nous estimons donc que les concepts doivent être pris là où un ou plusieurs mots permettent de les saisir. La recherche lexicographique est toujours liée aux mots. En ce qui concerne la nomenclature, M. Robinet en a fort justement souligné l'importance: nous avons, pour notre part, essayé d'avoir à notre disposition une nomenclature philosophique, à travers le dépouillement de lexiques philosophiques des XVII^e et XVIII^e siècles. Nous avons déjà fait un fichier de trois dictionnaires philosophiques latins; nous avons confronté ces textes pour relever les présences et les absences; nous ferons la même chose pour des lexiques philosophiques en langues modernes de la même période. Ainsi avons-nous d'un côté un fichier rédigé manuellement sur la base des lexiques, de l'autre un fichier qui nous a été fourni par le dépouillement électronique de certains auteurs considérés comme particulièrement significatifs pour le langage philosophique, en outre nous avons le fichier qui naît de la mise en fiche directe des différentes oeuvres. Ainsi — nous semble-t-il — sans définir auparavant ce qu'est un champ philosophique, qui selon moi n'existe pas abstraitement, nous essayons d'avoir à portée de la main un fichier suffisamment vaste de ce

qui, dans les textes des XVII^e et XVIII^e siècles faisait partie du langage philosophique.

STRUMENTI DI LAVORO: TIPOLOGIA DELLE CONCORDANZE IN FUNZIONE
DI DIFFERENTI RICERCHE

QUEMADA Suivant le programme qui avait été proposé, nous allons consacrer cette partie du débat au problème des instruments de travail que nous élaborons. Nous n'allons pas, je crois, remettre au cause la conception des concordances mais certainement leurs modalités d'utilisation, et peut-être comme nous l'avons noté sur notre proposition, la typologie des produits finis. Cela revient à essayer de dégager de quels modèles de concordances les utilisateurs (dans la perspective des lexiques d'auteurs aussi bien que du lexique philosophique des XVII^e et XVIII^e siècles) souhaiteraient disposer pour travailler le mieux possible, maintenant que nous avons vu un peu plus clair dans la participation des éléments linguistiques à ce genre de travail.

Je répète le titre exact du thème: « *typologie des concordances suivant la nature des travaux envisagés* ». Et hier, ceux qui me suggéraient ce thème me rappelaient qu'une question importante était posée par l'exhaustivité ou la non-exhaustivité des concordances. Doit-on affiner ou non-affiner les concordances? Doit-on lemmatiser (c'est aussi un mode d'affinage de présentation de la concordance)? C'est autour de ce thème que nous souhaiterions maintenant entendre avis et recommandations, pour animer les échanges. Il vaudrait peut-être mieux entendre d'abord les usagers avant de donner la parole à ceux qui réalisent, ou qui ont déjà réalisé des concordances. Les concordances actuelles leur donnent-elles satisfaction? Y a-t-il un modèle-type qui soit déjà expérimenté suffisamment pour rallier tous les suffrages?

DURO Je voudrais seulement faire une suggestion. Il faudrait, lorsque nous parlons de concordances, distinguer les concor-

dances initiales, c'est-à-dire les concordances exhaustives, des concordances lemmatisées, et décider quelles sont les concordances qu'on entend élaborer pour la publication. Il faut faire cette distinction, car sinon on risque de ne pas se comprendre: concordances exhaustives de formes; concordances lemmatisées; concordances qu'on élabore pour la publication.

QUEMADA Je crois que cette suggestion recueille un écho très favorable auprès de tout le monde. En fait, nous nous posons toujours le même problème: la dichotomie, l'approche «lexigraphique», et la transmutation «lexicographique». Les types de concordances dont nous parlons sont déjà touchés par cette double approche. Voulez-vous que nous parlions d'abord du problème des concordances brutes?

GREGORY Je voudrais demander aux collègues, surtout aux concordantistes, s'ils croient qu'il est utile d'imprimer seulement les concordances des textes dépouillés, et s'ils préfèrent les concordances lemmatisées ou non lemmatisées mais classifiées selon les formes.

QUEMADA Imprimer demanderait une petite précision. Est-ce lister ou éditer ou publier?

GREGORY Il s'agit de publication avec tirages limités.

QUEMADA Cette question me paraît très préoccupante lorsqu'elle est adressée aux concordantistes, parce qu'en réalité beaucoup d'entre eux impriment pour justifier des travaux qu'à la limite, ils n'auraient pas souhaité imprimer, mais ils s'y trouvent contraints pour des raisons purement stratégiques, économiques ou extérieures... Donc, c'est plutôt aux usagers, et ici aux philosophes qui utilisent les concordances que la question s'adresse pour savoir ce qu'ils souhaitent voir imprimé.

GREGORY Moi-même je ne suggère pas de publier toutes les concordances, mais le problème de rendre utilisables les concordances

ces pour des spécialistes intéressés est, me semble-t-il, important. En outre, est-il utile de pouvoir disposer des concordances telles qu'elles sortent de l'ordinateur, non lemmatisées? Il est certain que nous risquons d'être noyés dans une énorme quantité de papier. D'autre part avoir des concordances lemmatisées comporte un travail très vaste. Pour la diffusion, sans arriver à une véritable publication, il me semble qu'on peut étudier, et c'est ce qu'on est déjà en train de faire, des formes de multiplication des concordances qui pourraient être échangées entre les différents centres de recherche.

ZAMPOLLI Les techniques pour mettre à la disposition de la communauté des chercheurs les résultats des dépouillements sont aujourd'hui diverses, et le choix peut dépendre de plusieurs facteurs. Entre autres, un des facteurs importants est le nombre des personnes qui sont de façon sûre et immédiate intéressées à pouvoir disposer de toutes les données ou d'une partie d'entre elles.

Pour une diffusion très large, les systèmes de photocomposition, de micro-fiches et des systèmes équivalents sont certainement les plus indiqués.

Pour une diffusion limitée, les micro-fiches ou des méthodes de reproduction xérographique peuvent être utilisées. Je me souviens par exemple qu'il y a quelque temps, à l'ACCADEMIA DELLA CRUSCA, on a pensé faire circuler parmi les chercheurs un bulletin ou quelque chose de semblable, avec la liste des concordances disponibles, de manière à ce que les spécialistes puissent demander les concordances auxquelles ils sont intéressés. La technique de diffusion serait ensuite établie sur la base des demandes parvenues.

HAMESSE Je crois que cela dépend des auteurs et des oeuvres. Je pense qu'il fallait publier le florilège d'Aristote parce qu'il s'agit d'un instrument de travail indispensable dont beaucoup de personnes ignorent l'existence. Il y a d'autres oeuvres qui ne doivent pas être publiées: il faut distinguer dans chaque cas l'utilité de l'oeuvre étudiée.

ZAMPOLLI Je suis très sensible au problème, posé par le

Prof. Gregory, concernant la diffusion des résultats des dépouillements, car la banque des données des utilisateurs de la Section Linguistique du CNUCE contient plus de 6.000 textes; nous disposons donc, en puissance, de plus de 6.000 concordances.

COSTABEL Je crois que les listes seraient suffisantes si les utilisateurs avaient par ailleurs la possibilité d'interroger une mémoire. Mais il faudrait sans doute concevoir les listes avec un appareil complémentaire.

Je pense bien entendu à la langue scientifique qui véhicule tant de mots utilisés ailleurs et souvent très communs. Pour préciser, soit l'exemple du mot 'proportion'. L'évolution de son sens est très intéressante, aussi bien pour le mathématicien que pour le philosophe. Son usage, très général dans le latin médiéval, concerne la comparaison formelle de deux séries de termes, chaque série étant caractérisée par l'homogénéité des termes entre eux tandis que d'une série à l'autre l'homogénéité est suspendue, susceptible d'être ou de ne pas être. L'usage en mathématiques, dans le champ notionnel des nombres, consiste à explorer le profit que l'on tire, pour la comparaison susdite, de l'homogénéité complète des objets de la spéculation, quitte à revenir ensuite à ce qui subsiste lorsqu'on fait la suspension de l'homogénéité d'une série à l'autre. Mais dans la mesure même où l'usage mathématique du mot proportion s'est refermé sur l'opérationnel, la nécessité de création de vocables nouveaux s'est affirmée concernant la traduction du formalisme général qui était en germe à l'origine. Ceci étant, une liste de références de contextes significatifs, pour le mot proportion, n'est utile que si ces contextes sont classés et indexés. J'entends par là des indications venant devant les références et qui pourraient être les suivantes: proportion (générale, avec ou sans homogénéité) proportion (numérique, avec ou sans homogénéité). Il me semble que les intersections de champs notionnels permettent de définir dans un grand nombre d'autres cas ces indices composés qui constituent comme des poteaux indicateurs aptes à rendre les listes dont nous parlons suffisamment efficaces.

QUEMADA Je crois que la question qui a été soulevée par

M. Gregory pose le problème de l'élaboration d'un produit de diffusion et par là-même la notion de rentabilité de ce produit. En fait, c'est peut-être de la concordance « optimale » que nous sommes en train de parler, celle qui pourrait rendre le plus de services en coûtant le moins. Ce serait peut-être une approche du problème, sur laquelle nous pourrions nous attarder un moment. Qui demande la parole?

TOMBEUR Je suis dans la même position que M. Zampolli; c'est-à-dire que nous avons d'innombrables concordances qui ont été constituées, sur bandes magnétiques; nous en publions une partie infime, et pour chaque publication il s'agit d'une concordance sélectionnée puisque nous faisons une sélection sur la base des catégories grammaticales. Ce que nous comptons publier, et je crois que cela doit être un instrument de travail qui doit être diffusé, c'est ce que nous appelons, simplement, un lemnaire général qui donne le lemme et la liste des oeuvres dans lesquelles le lemme se trouve présent. Ce qui dirige alors le chercheur vers la consultation ou l'approche de tel ou tel type de concordance. Le chercheur pourrait ainsi obtenir en réponse une liste des mots avec les contextes dans lesquels ils se trouvent. Le jour où nous devons passer à la rédaction même d'un dictionnaire du latin médiéval, à ce moment-là nous serons amenés à consulter, à interroger l'ensemble des listes qui ont été établies et à interroger les concordances publiées.

WENIN Je partage absolument l'opinion de M. Tombeur. Je me permets de faire allusion à un point extrêmement précis et douloureux. Nous péchons par optimisme si nous croyons qu'il suffit de demander la copie soit d'une bande magnétique soit d'une concordance pour l'obtenir. Souvent, les centres qui les possèdent les gardent jalousement et il est très difficile de se les procurer.

ROBINET Ces concordances ont quand même pour nos collègues italiens l'avantage d'exister sous des formes multiples. Quel que soit le système sur lequel elles se déposent, qu'il soit interne aux machines ou présenté sur des listes, elles sont parfaitement utilisables pour eux et je crois que sous la forme qui serait la

plus convenable pour la consultation ici, on pourrait déjà les avoir. Je distinguerais, pour ma part, le but du lexique lui-même qui ne pourra jamais absorber les concordances dans leur totalité. Mais y aurait-il une autre série de publications que vous pourriez amorcer à cette occasion, qui seraient des monographies par auteurs principaux? Vous ne pourrez pas mettre sous les mots dont on parlait ce matin, tout le matériel que vous aurez recueilli, mais ne pourriez-vous pas sous des termes comme 'substance', ou autres, envisager un volume entier, pour un terme. Cela serait intéressant ainsi que de les fournir dans les plus grandes quantités possibles. Car toute concordance, puisqu'il y a « concordia », suppose qu'il y a en même temps une division, un certain écart chronologique ou logique à l'intérieur d'une oeuvre, ou chronologique entre des oeuvres, entre les propositions rangées sous un thème quelconque. La concordance, en même temps, me semble donner à la recherche lexicographique une dimension historique considérable. C'est à nous-mêmes de créer l'histoire, nous n'allons pas tout de même la rappeler toute faite et toute créée, ou alors ce ne serait pas intéressant. Mais je crois que c'est là justement que l'épaisseur historique du siècle se révélera. Les concordances, je serais tout à fait d'accord pour qu'on vous les fournisse, les plus complètes possibles. Je pense à deux exemples. Je vous livre moi-même le premier qui est en cours par un de mes collaborateurs parisiens: il s'agit d'un mot usuel, 'occasion'. « A l'occasion de mon voyage à Rome », par exemple; Descartes ne l'a guère employé dans un autre sens, sauf peut-être dans deux ou trois endroits, « c'est à l'occasion des mouvements du bras, que j'ai pensé... etc. ». Or ce mot s'est petit à petit, vers 1660, dégagé du vocabulaire usuel; il s'est mis à avoir un usage plus précis dans les ouvrages proprement philosophiques; puis il s'est mis à créer sa propre philosophie et à devenir le mot central autour duquel une école se crée; et on trouve à ce moment-là les ouvrages de La Forge, Malebranche lui-même. On le trouve montant dans les concordances. Dans les concordances cartésiennes on en aura une quinzaine, peut-être, mais dans les concordances malebranchistes l'occasion va revenir deux ou trois cents fois. Avec cette fois-ci une signification philosophique technique. Grâce à la concordance, on observe un renversement,

un passage du langage naturel au langage philosophique et l'élaboration d'un concept auquel personne n'avait pensé auparavant. Donc, nous avons là une très belle destinée à suivre. En ce qui concerne le mot monade, je ne sais pas si on le trouvera dans la langue française avant Leibniz: c'est une question dont vous aurez à donner la réponse. Les concordances permettront certainement de le rencontrer quelquefois. On le rencontrera sous sa forme latine. Je vous signale au passage, qu'on le rencontrerait sous sa forme latine approchée quelquefois dans des textes de Leibniz d'avant 1660. Puis le mot est totalement disparu de son vocabulaire et il est réapparu en 1696, à propos d'un article. Ceci, les concordances le font apparaître et elles permettent de mettre en évidence ensuite certains éléments. Par exemple 'monade' par rapport à 'substance'.

BECCO Oui, on peut distinguer deux emplois parmi les concordances de 'monade'. Un emploi générique: monade va se caractériser par rapport à une série de termes, que je retrouve ici: par rapport à 'âme', 'esprit' etc... On peut distinguer aussi un emploi spécifique, où monade passe de la monade animale à la monade humaine... Ensuite, effectivement au singulier on a la définition même de Monade comme substance simple, et au pluriel, c'est très intéressant, on a tout un paquet de co-occurrences qui permettent de distinguer toute une détermination de monades, d'ordre dynamique, représentatif, théologique ou mathématique.

ROBINET Oui, alors par rapport à 'substance', cela permet de situer le mot. Est-il supplémentaire? Ce que 'monade' supplante, ce n'est pas 'substance', c'est une polarisation de substance. C'est quelque chose à suivre d'assez près pour l'affinement de votre projet. Je serais très concordantiste en ce sens.

DE TOLLENAERE M. le Président, permettez-moi de faire une remarque de principe. Comme lexicographe, je m'étonne un peu d'entendre toujours « concordance, concordance », c'est l'alpha et l'oméga.

Je dois avouer que moi, comme lexicographe, je ne me suis jamais servi de concordances dans mon travail et que je ne compte pas m'en servir dans l'avenir. Ce qu'il me faut, ce n'est pas des concordances, mais des fiches-contexte.

ZAMPOLLI Le problème soulevé par le Prof. Gregory est très intéressant et la direction du CNUCE est disposée à étudier les solutions possibles.

Par exemple, comme je l'ai dit auparavant, les techniques de photo-composition et de micro-fiches sont avantageuses sous divers points de vue. La direction du CNUCE a déjà affronté, au cours de ces dernières années, des dépenses considérables pour équiper ses imprimeuses de chaînes d'impression spéciales à 120 signes.

Il y a quelque temps, la direction du CNUCE m'a demandé si je pensais que les utilisateurs de la Section Linguistique seraient intéressés par l'utilisation, au CNUCE, d'un système de photo-composition, de micro-fiches, ou de systèmes équivalents. Je recueille actuellement les données pour fournir une réponse.

QUEMADA Il est clair que, puisque nous avons mis les critères économiques en cause dès le début de ce débat, tous les systèmes économiques « avantageux » qui peuvent être proposés, sont quand même à considérer. Ils peuvent servir entre autres à la démultiplication: par exemple, la reproduction des micro-fiches par les procédés diazo, permet justement d'avoir la maison d'édition dans le laboratoire. Ça ne coûte rien de fabriquer des copies à la demande seulement.

Mais je crois qu'il faudrait élargir ici un peu le débat, car le ton polémique de l'intervention de M. de Tollenaere est très intéressant et il faut en tenir compte. Posons la question de la manière suivante: pour élaborer les fiches-contextes souhaitées par un lexicographe, est-ce que certains types de concordances ne sont pas nécessaires? Dans l'optimisation de la concordance, peut-être faudrait-il tenir compte aussi de cette perspective. On ne fait pas tout de suite des fiches-contexte; peut-être des étapes intermédiaires sont-elles nécessaires, et certains types de concordances pourraient en tenir lieu.

GORCY Permettez-moi d'abord de parler de l'expérience que nous avons acquise au TRÉSOR DE LA LANGUE FRANÇAISE en matière de concordances; je dirai ensuite vers quoi nous tendons, puisque nous n'avons pas l'intention de nous laisser enfermer dans ce type de documentation.

Je vais commencer par soutenir une position qui est aux antipodes de celle exposée par M. de Tollenaere, il y a quelques instants. Nous avons utilisé jusqu'ici des concordances, c'est-à-dire des contextes réduits à 3 lignes, le mot-vedette figurant toujours dans la ligne du milieu; il s'agissait de concordances lemmatisées, au sens où je l'ai précisé hier, avec la seule distinction verbe/non-verbe; d'autre part il s'agissait de concordances exhaustives pour les mots sémantiques et de concordances partielles (10% environ des occurrences) pour les mots grammaticaux. Pourquoi de telles concordances? Au départ (c'était en 1963) nous avions besoin pour chaque mot d'un index — j'emploie ce mot au sens que M. Quemada a contribué à fixer — c'est-à-dire une table de références de chaque occurrence aux oeuvres dépouillées. Il nous fallait d'autre part, pour sélectionner les exemples disposer d'un contexte court, mais suffisant. C'est la raison pour laquelle les fiches-concordances sont un intermédiaire empirique mais indispensable entre l'index et des fiches-contextes de 18 lignes, sur lesquelles nous faisons le découpage final des exemples retenus. Parfois les 3 lignes de la fiche-concordance suffisent; le plus souvent il faut recourir à un contexte plus étendu allant de 3 à 18 lignes. Voilà quelle était en ce domaine notre philosophie jusqu'ici.

Comment envisageons-nous l'utilisation de la documentation réunie sur les textes du XVIII^e siècle? Pour les mots ayant une fréquence absolue faible, disons de moins de 50 occurrences, une concordance est inutile. Le recours aux fiches-textes de 18 lignes nous paraît indiqué. Pour les mots de fréquence supérieure à 50, nous envisageons de recourir aux seuls états de groupes binaires qui donnent pour un mot donné ses co-occurrences immédiates à condition qu'elles soient d'une fréquence égale ou supérieure à 2; chaque groupe binaire pourrait compter, entre les deux mots sémantiques, jusqu'à cinq mots grammaticaux et serait précédé de deux mots et suivi de trois. Bien entendu, le recours

aux fiches-textes pour toutes les occurrences resterait possible. Voilà ce à quoi nous tendons, dans la seule perspective lexicographique qui est la nôtre.

Reste à répondre à la question posée tout à l'heure par M. le Président: comment mettre cette documentation à la disposition des demandeurs? Nous venons d'être dotés d'un équipement qui nous permettra de convertir la documentation des exemples en micro-fiches. Nous espérons pouvoir de la sorte répondre vite et bien aux demandes que feront les chercheurs sur les mots qui les intéressent dans la période considérée.

ROBINET Je demanderai à M. De Tollenaere quelle différence il voit entre la fiche-contexte et la proposition de concordances.

DE TOLLENAERE Quand on dit concordance on pense à une oeuvre alpha d'un Monsieur bêta. Quand nous disons fiche-contexte, comme lexicographe, nous pensons également à la période. Disons que nous voulons traiter la langue du XIII^e siècle, et bien on ne fera pas de distinction entre les auteurs. C'est tout le matériel lexicographique du XIII^e siècle qui va sortir. Je parle ici, comme lexicographe, pour faire entendre un autre son de cloche.

ZAMPOLLI En plus de celui de la diffusion des résultats, il existe le problème de leur affinement. Il s'agit par exemple d'adapter aux diverses exigences le découpage des contextes, leur mise en ordre, et surtout d'approfondir l'analyse.

Certains auteurs ont cherché, à un niveau beaucoup plus simple cependant, à faciliter la consultation, par exemple en mettant en ordre les contextes selon les séquences alphabétiques des mots qui précèdent et suivent dans le contexte le mot en exposant. Voyez par exemple les Concordances de T. Livio publiées par D. Pakard. De plus, notre expérience au CNUCE nous montre que les philosophes par exemple hésitent souvent dans leur demande entre l'ordre alphabétique, l'ordre chronologique, ou celui des mots précédents ou suivants. Un exemple particulièrement intéressant, à ce propos, me semble être constitué par des critères étudiés pour les concordances de l'*Index Thomisticus*.

GREGORY La concordance usuelle d'une ligne avec le mot-vedette en général, au centre, ou de trois lignes, nous semble suffisante.

DURO Je suis de l'opinion que pour la succession des exemples, on doit suivre un critère mécanique, c'est-à-dire l'ordre alphabétique. D'autre part, le fait qu'un mot se trouve avant ou après certains autres mots, pourrait être purement accidentel, et non pas significatif. Donc, si nous voulons faire un examen des co-occurrences, il ne faut pas le laisser au hasard des mots qui précèdent ou qui suivent. Nous pouvons offrir toutes les co-occurrences que nous avons déjà élaborées; ou bien nous pouvons faire autre chose, mais alors il faudra le programmer à l'avance.

Si nous faisons des concordances pour la diffusion ou pour la publication, les fiches-contexte ne sont pas adaptées. La tâche est trop lourde, même si nous faisons des microfiches. La chose la plus désirable, si nous envisageons de publier des concordances, c'est de nous arrêter à la liste qui nous est imprimée par l'ordinateur. Une concordance qui nous donne une ou deux lignes de contexte, comme disait M. Gregory, est plus que suffisante pour le lecteur commun, parce que la ligne nous renvoie à des textes plus amples. Je vous rappelle ce qu'on a fait au TRÉSOR de Nancy: ils partent d'une concordance, qui est formée de trois lignes de texte, qui sont souvent suffisantes pour la citation même dans le dictionnaire. Si les trois lignes ne donnent pas un sens complet, il y a la possibilité de s'adresser directement aux fiches-contexte, qui sont formées de 15 lignes et qui sont plus que suffisantes pour la citation de l'exemple dans un dictionnaire.

TOMBEUR Je crois que l'ordre dépend des recherches. L'ordre alphabétique, quand il y a des analyses, prévaut. Si c'est simplement l'ordre du texte, ça dépend des recherches qui sont poursuivies, mais dans le cas d'attestations extrêmement nombreuses, l'ordre du texte est impraticable. Si je pense à des concordances anciennes comme les concordances d'Ovide, ce n'est pas faisable, car vous avez des mots à fréquence extrêmement élevée. Je crois donc qu'il

y a plusieurs ordres possibles et que ces ordres vont varier selon les recherches en cours.

Une chose que je voudrais aborder aussi très rapidement, c'est qu'il faut remarquer la facilité de produire des ordres aussi différents que possible. Il n'y a aucune difficulté à demander les ordres les plus divers puisqu'il ne s'agit pas d'écrire des programmes spéciaux, comme vous le savez; tous les programmes de tri sont des programmes livrés par les constructeurs: il n'y a qu'à préciser selon quel argument il faut trier, le travail est fait en quelques minutes.

ZAMPOLLI Il convient d'ajouter, à ce qu'a dit justement M. Tombeur, qu'il n'est pas nécessaire d'ordonner tous les contextes d'une oeuvre avec les mêmes critères, mais qu'il est en revanche possible de les alterner dans une même concordance: en disposant par exemple en ordre de texte les contextes des mots 'pleins' de basse fréquence, et en ordre selon les mots précédents et suivants les mots vides et les mots pleins de très haute fréquence.

QUEMADA Je voudrais attirer l'attention de notre groupe, ici, sur le fait que nous nous sommes lancés dans l'approche d'un type de concordance en examinant la longueur des contextes, en examinant l'organisation des contextes; mais nous n'avons pas effleuré ce qui avait un peu préoccupé ceux qui ont fait la liste des thèmes hier soir, et qui était de poser la question des concordances partielles ou intégrales à éditer, (et là ça va redevenir très important: c'est l'aspect commercial qui est en cause). Est-ce que l'exhaustivité de la réalisation des concordances est considérée comme fondamentale, ou au contraire est-ce qu'on envisage un caractère plus sélectif dans ces réalisations? Personne n'a abordé la question. Souhaitez vous l'envisager?

ZAMPOLLI L'acceptabilité ou l'opportunité des concordances partielles dépend de la nature des textes et des intérêts du public auquel on veut principalement s'adresser. J'ai dit 'principalement', car la valuation est naturellement de type statistique: on ne peut exclure, par exemple, que des aspects morphologico-grammaticaux,

d'une oeuvre qui intéresse surtout les philosophes, puissent intéresser dans certains cas les linguistes.

A mon avis, on devrait étudier des solutions de compromis entre le caractère complet de la documentation et l'aisance de manipulation du volume. Par exemple, on pourrait envisager diverses formes de contextualisation pour diverses catégories de mots. On pourrait par exemple établir des contextes de diverse longueur (deux lignes, une ligne, une demi-ligne, un mot avant et un mot après, etc.) et de diverse nature (contexte normal, syntagmes choisis suivant des règles appropriées, groupes binaires, etc.), ou même se limiter pour certains mots à l'*index locorum* ou à la simple fréquence.

Le spécialiste qui est intéressé par des mots insuffisamment documentés pourrait éventuellement demander un supplément d'information à la banque des données.

QUEMADA C'est-à-dire, si je vous entends bien, que vousiriez de la présentation d'index, pour certaines catégories d'éléments, jusqu'à la compilation de contextes de type presque lexicographiques comme ceux que souhaite notre ami de Tollenaere.

ZAMPOLLI Oui, et la technologie aujourd'hui est très développée; elle nous permet de faire ce que nous n'aurions pas pu envisager il y a dix ou onze ans.

QUEMADA C'est très impressionnant. Et cette démarche s'automatise jusqu'à quel point?

ZAMPOLLI Il n'existe pas de réponse unique. Il existe des systèmes qui peuvent être automatisés complètement, d'autres seulement partiellement. Supposons par exemple que la longueur du contexte soit liée uniquement à la catégorie grammaticale d'un mot et/ou à sa fréquence relative. Dans ce cas, une fois la lemmatisation exécutée (avec ou sans dictionnaire de machine), le choix du contexte serait entièrement automatique. D'autres catégories éventuelles peuvent être indiquées dans le dictionnaire de machine.

Si au contraire le découpage des contextes dépend à chaque fois de facteurs contextuels, tels que la position dans la structure

syntaxique, une acception particulière, l'efficacité ou la beauté de l'exemple, etc., alors le découpage des contextes doit naturellement être fait à la main. Par exemple avec un système conversationnel du type de celui que nous avons expérimenté avec vous à Pise.

Il est encore plus difficile de choisir automatiquement les contextes à extraire et ceux à insérer dans les concordances, quand le choix n'est pas opéré au niveau des formes, (dans ce cas il pourrait être indiqué une fois pour toutes dans le dictionnaire de machine) mais au niveau de leurs occurrences. Des algorithmes ont été proposés; certains se basent sur des considérations statistiques (par exemple une occurrence chaque n occurrences d'une même forme); d'autres se basent sur des règles contextuelles, qui considèrent la position de l'occurrence dans la phrase (par exemple une conjonction normalement copulative immédiatement précédée d'un point ferme) ou sa co-occurrence avec certains mots établis à priori. Que je sache, le système encore le plus diffusé et probablement le plus efficient est celui d'opérer manuellement le choix sur les concordances par forme, comme prévu dans notre procédure.

QUEMADA Cela entre peut-être dans le thème complémentaire de l'affinage de la concordance que nous avons annoncé. Quelqu'un demande la parole, sur ces problèmes précis?

DELATTE Pour le voisinage immédiat, il est possible d'envisager le cas de l'adjectif qui se trouve à côté d'un substantif. Est-ce que cet adjectif se rapporte à ce substantif? Je ne vois pas comment vous allez pouvoir en décider automatiquement.

ZAMPOLLI Il n'existe pas de réponse générale. La possibilité varie de langue à langue et de catégorie à catégorie. En outre, on peut accepter comme valable un haut pourcentage de cas traités correctement ou exiger la correction complète.

On ne peut, de toute évidence, arriver à cette dernière sans un *parser* automatique adéquat, et nous savons tous combien celui-ci est, aujourd'hui, et peut-être toujours, hors de nos possibilités.

DELATTE Je crois que ceci n'est pas faisable pour le latin. Ca dépend évidemment des auteurs: on travaille à ce moment-là avec un degré d'erreur que l'on doit admettre au point de départ. Nous avons fait des expériences à ce sujet sur un auteur comme Horace. Son style est caractérisé par la disjonction. Là vous arriverez à un taux d'erreurs qui sera extrêmement élevé.

ARMOGATHE Nous parlons de concordance du point de vue du travail, mais du point de vue de la rentabilité commerciale, il serait peut-être intéressant d'éditer des concordances d'auteurs importants pour l'histoire de la philosophie.

DURO Je voudrais répondre directement à la question que vous avez posée, à savoir si nous préférons une concordance exhaustive et intégrale ou une concordance sélective. Je crois que l'homme ne doit pas se faire prendre par la machine. La machine nous donne une première liste de concordances par formes, qui sont intégrales; et, s'il s'agit d'un petit texte, nous pouvons publier pour les usagers ces concordances. C'est à peu près ce que nous avons fait pour la *Bilancetta* de Galilei; sur les concordances de cet ouvrage, nous avons fait une intervention manuelle partielle: nous avons fait la lemmatisation, et en même temps la distinction grammaticale et sémantique. Je crois que pour un petit texte, qui a seulement 6 pages, cette petite brochure peut être utile pour n'importe quel usager. Mais à quel usager pourra être utile une concordance intégrale d'un texte de 500 pages, dans laquelle nous trouverons au moins 20.000 occurrences de la conjonction 'et'? S'il y a quelqu'un qui désire étudier la sémantique, la fonction, la syntaxe de la conjonction 'que', ou de la préposition 'de' dans la *Divina Commedia*, il sera plus utile pour lui de lire tout entier le poème, pour enregistrer et analyser les occurrences de ces mots-là. Je pense que ce problème a été bien résolu par le Père Busa qui fait des distinctions pour le traitement des mots grammaticaux plus fréquents et des mots grammaticaux moins fréquents. Pour me référer encore une fois au lexique de Bruno, nous avons sélectionné une première fois dans les concordances, et après parmi les fiches-contexte, les exemples qui nous semblaient les

plus intéressants. Ces exemples, nous les avons reproduits avec des contextes plus ou moins larges; mais chaque série d'exemples est suivie d'un *index locorum* qui renseigne sur les endroits où se trouvent les autres occurrences du même mot. Je crois bien que, si nous voulons faire un travail qui ne soit pas seulement mécanique, il est nécessaire de présenter un choix des exemples qui selon notre opinion subjective sont les plus importants; à condition de le faire suivre d'un index complet de tous les passages où le mot se trouve. C'est justement cet index qui nous délivrera de l'accusation éventuelle d'avoir procédé arbitrairement.

LESSICO FILOSOFICO DEI SECOLI XVII E XVIII.
TRATTAMENTO DELLE VARIANTI E DATAZIONE DEGLI ESEMPI.

DELATTE Nous allons, si vous le voulez bien, traiter les points 3, 4, 5 et 6. Le point 3 est le traitement des variantes, la datation des exemples et enfin la problématique de l'exemple.

Je vais vous rappeler ce que M. Gregory a dit concernant le problème de la datation. Nous avons pour l'instant décidé de façon expérimentale de rassembler pour chaque lemme des contextes tirés des oeuvres de chaque auteur en une succession chronologique basée sur leur date de naissance. Si cette solution est acceptée, nous devons décider selon quel critère classer les exemples tirés de différentes oeuvres d'un même auteur; la succession peut être: *primo*, date de rédaction de l'oeuvre; *secondo*, première édition; *tertio*, édition effectivement lue par l'auteur.

Chacun de ces critères soulève des difficultés et des problèmes. Peut-être que la solution la plus simple serait de dater les exemples:

— selon l'édition effectivement lue par l'auteur, si celle-ci se situe pendant la vie de l'auteur;

— selon la date de l'édition à laquelle le texte critique a été composé, là où ont été utilisées des éditions critiques récentes;

— selon la date à laquelle l'oeuvre a été écrite, lorsque la première édition est posthume.

D'autre part, le critère de la succession des exemples regroupés

par blocs selon les auteurs, ne nous satisfait pas. En effet, l'ordre imposé par la date de naissance des auteurs ne permet pas de mettre en évidence le rapport de succession historique d'oeuvres d'un auteur différent qui se sont intercalées dans le temps influant même l'une sur l'autre. De ce point de vue, la meilleure solution serait d'utiliser la première méthode, sans regrouper des exemples par auteurs. Mais parfois, ce n'est pas une édition prise comme base d'édition critique que nous suivons; souvent même l'édition critique se base sur la dernière édition de l'oeuvre et ne permet pas d'en démontrer la stratification.

ROBINET Je puis faire part d'une expérience.

Le problème des allitérations dans le contenu des variantes des ensembles philosophiques, semble extrêmement important et intéressant. Dans les éditions auxquelles j'ai pu être mêlé, il y a eu plusieurs possibilités de résolution, de manière à conserver la totalité du texte se faisant, du texte montant, suivi par l'auteur; il y a deux cas possibles. Je prends le cas de Malebranche, où je suis à peu près constamment en face de textes imprimés qui peuvent se succéder, pour la *Recherche de la Vérité*, par exemple, de I, jusqu'à VI, c'est-à-dire six éditions différentes durant le cours de la vie de l'auteur. Je suis avec Leibniz devant un cas tout à fait différent. Leibniz n'a, pour ainsi dire, jamais publié, à part certains articles. Par contre, avec Leibniz nous sommes en face de l'ouvrage manuscrit dont il s'agit d'exploiter au maximum le contenu. Dans ce cas-là, (soit l'édition que vous connaissez peut-être, qui avait été mon premier livre dans le temps, de la *Monadologie*), nous nous trouvons en présence de quatre manuscrits dont il s'agit de garder le contenu le plus possible, étant donné que pour l'un, comme pour l'autre, soit qu'il s'agisse d'imprimés, soit qu'il s'agisse de manuscrits, l'auteur intervient réellement en profondeur sur son texte. A tel point que dans la dernière forme de son texte, il n'y a presque plus aucun des éléments de la première forme. On est en présence de documents leibniziens en plusieurs versions avant la copie définitive. Comment tenir compte de tout cela? Comment l'exploiter? L'édition classique nous permet des dispositions diverses. Pour ma part, dans l'édition des oeuvres complètes de Malebranche au plancher de la page en

partant de l'édition terminale on peut retrouver l'état antérieur. Pour Leibniz, j'avais choisi et choisirais encore, étant donné la diversité des textes, des montages quasi-cinématographiques de processions du texte par rapport à lui-même pour donner un autre type de disposition. Pour l'exploiter électroniquement, voyez PIM 71.

C'est l'étude de dix textes différents. Nous avons étudié et nous nous sommes longuement interrogés sur la manière dont nous pourrions tenir compte des textes de la *Recherche de la Vérité I*, de 1674; de la *Recherche de la Vérité IV*, de 1678; et de la *Recherche de la Vérité VI*, de 1712. On peut avoir deux cas possibles. Ou bien les variantes sont légères et par conséquent vous avez la possibilité à ce moment-là de mettre en machine un simple indicateur de variantes, à l'endroit où la proposition change, et d'introduire, de capter le premier texte avec son dépouillement original en ayant un dépouillement propre aux propositions variantes, s'il n'y a pas trop de variantes. S'il y a beaucoup de variantes, comme cela a été le cas dans ces trois textes-là, il n'y a plus qu'une solution. C'est la mise en machine du texte intégral et des trois textes. A ce moment-là, c'est très intéressant, parce que, pour chacun des trois textes, vous avez des dépouillements différentiels qui mettent en relief chacun de leurs éléments et qui permettraient d'insister du point de vue lexicographique par exemple sur les apparitions de nouveaux termes. Pour des dépouillements de ce genre où vous recherchez la date, je resterais axé actuellement sur les travaux en cours de mon côté. Sur le code de cartes dont nous disposons, et il y a deux colonnes consacrées à la date elle-même qui est désignée par deux chiffres (exemple: 74, 78 ou 12). Avec ce code sur la carte perforée, j'ai tout le lexique de l'auteur avant les années 12, avant les années 78, avant les années 74. On voit à ce moment-là quelles sont les apparitions lexicales nouvelles dans l'oeuvre de l'auteur ou les apparitions syntagmatiques nouvelles. Voilà donc un procédé de criblage qui est un procédé parmi d'autres, que je voulais vous signaler simplement parce qu'il est parfaitement automatisable et il n'est pas très coûteux; il permet d'obtenir une précision sur les origines syntagmatiques d'un vocable.

GREGORY Quand on doit rédiger le lexique d'un auteur, l'examen des variantes entre les différentes éditions est sans aucun doute de

toute première importance. Mais nous devons penser que pour nous le problème ne se pose pas tellement pour le lexique d'un auteur (il n'y en a pas du tout pour Malebranche dont il existe une édition admirable avec l'indication des stratifications) mais pour le lexique de deux siècles: pensez-vous alors qu'il est utile d'enregistrer les variantes des oeuvres que l'on dépouille? D'autre part il n'y a pas que le problème de savoir si enregistrer ou non les variantes; il y a des problèmes plus généraux comme la succession des exemples à l'intérieur des articles. Ce sont des problèmes très importants pour nous.

ROBINET Sur le problème des variantes, je me permets de vous répondre la chose suivante: c'est que si vous dépouillez soit l'oeuvre de la fin soit l'oeuvre du début, vous n'avez pas la possibilité de repérer l'intrusion dans le lexique des éléments nouveaux. Je parlais ce matin de « volonté générale »: voyez, prenez l'édition de la *Recherche de la Vérité*, vous l'avez à votre programme en 1712. Il serait intéressant de trouver dans le dictionnaire « volonté générale », à l'article « volonté ».

Mais vous post-daterez de beaucoup la référence à 1712, alors qu'elle se situe en fait vers 1677, 1678. De même pour Leibniz, vous dépouillerez d'après votre compte-rendu, la *Monadologie* ou la *Correspondance avec Clarke*: vous y trouverez sans aucun doute le mot 'monade' mais vous ne pourrez pas par là seulement le dater de 1696. Il y a là des précisions lexicales à faire intervenir. Ce n'est que subsidiairement qu'un tel criblage devrait intervenir, lorsque se pose un problème de précision et d'adaptation. Autrement vous n'avez pas à vous en encombrer pour le lexique. Par contre pour la série des études monographiques, cela serait très utile.

GREGORY Pour Malebranche, nous avons une édition avec stratification, on peut donc enregistrer des variantes. Mais pour la majorité des textes philosophiques nous n'avons pas d'éditions critiques comme vous avez fait; il est donc nécessaire de choisir une édition à dépouiller; il est évident qu'en général le fichiste ne peut pas faire préalablement une édition critique pour chaque auteur.

ROBINET Il se trouve que Malebranche est un philosophe qui travaillait comme cela. Malebranche est un philosophe qui avait fait une oeuvre et qui quand il la rééditait, revenait sur son oeuvre et l'annotait en marge, chose qu'on ne fait pour ainsi dire plus beaucoup aujourd'hui, chose que ne faisait pas du tout Arnauld, chose que n'a pas faite Descartes, bien qu'il y ait eu des rééditions et dans les rééditions les quelques variantes qu'il y a chez Descartes on les trouve quand même dans sa langue habituelle. Pour Spinoza, les rééditions ne se posent pas non plus, pour Leibniz elles se posent d'une autre façon, et je crois que pour Arnaud, elles se posent pour l'*Art de penser*, mais là aussi elle est résolue, puisqu'on a une édition critique. Il y aurait une typologie à établir de la manière dont chaque auteur construit sa philosophie. Malebranche la construit en spirales sur lui-même; Leibniz en échantillonnages multiples, etc.

BUSA Ce que je veux dire, n'a qu'une connexion lointaine avec ce que M. Gregory vient de dire: je ne donne pas une réponse, je pose une question. Dans les ouvrages des St. Thomas nous avons déjà mis sur bande magnétique un certain nombre d'ouvrages dont l'édition critique a été publiée plus tard. Nous avons fait un inventaire des variations du texte. Le résultat a été que dans la plupart des cas (99%) la variante n'affecte que l'habillage verbal du texte: le changement de sens intervient très rarement. Alors voilà ma question: est-ce que les remaniements qu'un même auteur a faits durant sa vie présentent les mêmes caractères?

DELATTE Je dois dire que j'ai fait la même expérience avec des textes antiques, et il est exceptionnel que les variantes apportent un nouveau sens au texte.

GREGORY Il est indubitable que pour les variantes aussi le problème se pose en des termes différents selon les auteurs. Nous pouvons cependant essayer de le poser en termes généraux. S'il n'existe pas d'édition critique avec l'indication de la stratification des variantes, et si nous avons au contraire beaucoup d'éditions du même texte (publiées pendant la vie de l'auteur) nous devons choisir quelle édition prendre comme base pour le dépouillement: la première, la

dernière ou une intermédiaire. Si nous prenons par exemple la première édition il y a toujours la possibilité que les éditions successives présentent des variantes significatives (que nous ne connaissons pas puisque nous n'avons pas d'édition critique, et que nous ne pouvons pas en préparer une nous-mêmes); dans ce cas nous risquons de perdre une documentation qui, absente dans la première édition, est présente dans l'une des suivantes. Si au contraire on choisit, comme certains le font, la dernière édition, même s'il s'agit de celle que l'auteur a déclarée définitive, nous courons le risque de postdater des exemples qui en réalité se trouvent déjà dans la première édition. Peut-être n'y a-t-il pas de critère universellement valable; certains lexiques, comme le TRÉSOR, donnent la priorité à la première édition, sauf dans de rares cas; d'autres à la dernière édition faite du vivant de l'auteur.

VERCRUYSSÉ Je voudrais compliquer la question. Dans certains cas on doit prendre en considération deux éditions différentes d'une même oeuvre; et l'on ne doit pas toujours se fier à l'édition critique.

DIEMER Ich glaube, wir müssen auch hier wieder unterscheiden, worum es geht: um das Lexikon eines Autors oder um das Lexikon des 17.-18. Jahrhunderts. Das Lexikon des Autors umfasst alles, auch die Manuskripte. Bei einem Lexikon des 17. und 18. Jahrhunderts darf ich nur die Gegebenheiten nehmen, so wie sie vorliegen, in der damaligen Zeit. Denn nur das ist das Denken des 18. Jahrhunderts. — A mon avis! Und ich bin der Meinung, daß das die öffentliche Konzeption ist. Wir müssen uns ja lange noch unterhalten über das, was als Datum für die ganze philosophische Denkungsart des 18. Jahrhunderts gegeben ist.

Monsieur Garin hat heute wieder darauf hingewiesen, daß man auch die Lehrbücher heranziehen müßte; denn sie sind eben auch Ideen des 18. Jahrhunderts. Deswegen also muss ich fragen, was sind zunächst einmal die Auswahlprinzipien? Daher glaube ich, muß man hier genau unterscheiden zwischen dem Lexikon eines Autors und dem Denken eines Jahrhunderts. Denken Sie z.B. auch an Leibniz's *Nouveaux essais*. Die kritische Ausgabe wird sagen, sie entstehen etwa im 17. Jahrhundert. Die klassische Ausgabe erscheint aber 1764, und

erst jetzt sind sie wirksam. Und da sehen Sie also das Denken des 18. Jahrhunderts.

ARMOGATHE Je crois que le problème est fondamentalement le même. Que ce soit un lexique d'auteur, un lexique général de la pensée d'une époque, je crois que le problème des variantes est un problème fondamental. Cette discussion ici fait apparaître d'une façon évidente, qu'il y a nécessité de posséder un répertoire des sources qui soit dressé avant toute chose, lequel comprenne un *status quaestionis* sur le problème de la tradition manuscrite. A la suite de cet examen préalable à la constitution de tout lexique, on verra de façon très claire que pour des cas comme celui qu'a cité M. Robinet pour Malebranche (on peut en dire autant pour d'autres auteurs), on doit faire chaque fois un examen particulier qui doit être consigné de façon précise dans un répertoire des sources et décider à la suite de cet examen si c'est uniquement les variantes qui doivent être enregistrées ou s'il faut procéder à l'enregistrement de ces deux textes comme étant deux textes différents. Par exemple, pour les textes de M. Robinet, il n'y a pas l'ombre d'un doute, qu'il faut enregistrer les trois versions.

ROBINET Sur le fond même de votre propos, M. Diemer, concernant la distinction que vous faites entre l'imprimé et le manuscrit, je ne puis pas être d'accord. Au nom même du XVII^e et du XVIII^e siècles où la culture se véhicule essentiellement en manuscrits, il y a autant de manuscrits que d'imprimés qui circulent à ce moment-là. Ce ne peut pas être un repérage de l'imprimé qui nous donnera un lexique philosophique du siècle, mais il faut que ce soit aussi un repérage du manuscrit.

Nous avons eu l'an dernier une journée à Paris: il s'agissait d'exhumer un auteur bénédictin peu connu. Nous sommes en train de l'exhumer comme on est en train d'en exhumer d'autres pour le XVIII^e siècle. Ces auteurs-là ont été extrêmement lus, mais on en redoutait la publication. Nous avons donc des philosophes dans ces siècles, caractéristiques de la pensée profonde de ces époques, qui n'ont pas été publiés et qui sont cependant très importants. Il y a des oeuvres qui ne sont pas connues de nous, mais qui étaient connues

comme le loup blanc des gens de l'époque, et en fonction desquels on jugeait les imprimés (c'étaient souvent des oeuvres critiques, recopiées par des scribes et qui circulaient librement dans tous les salons de l'époque). Donc, ce sont des oeuvres publiques, mais pas imprimées. L'imprimé en a moins d'importance.

ARMOGATHE Je crois que nous avons affaire au XVII^e et au XVIII^e siècles et dans le champ épistémologique choisi, le champ intellectuel, à un phénomène de civilisation dont il convient de tenir compte. Un exemple: on a publié la liste des livres saisis à Paris entre 1678 et 1692. Nous voyons trois sortes d'ouvrages. Des ouvrages que nous ignorons complètement car ils ont été totalement saisis à la parution. Ces ouvrages présentent ou présenteraient un intérêt de civilisation extrêmement important; car, leur saisie démontre leur poids de civilisation si considérable, que le gouvernement et la police trouvent nécessaire de les séquestrer.

Deuxièmement des ouvrages du second rayon dont les saisies fréquentes attestent l'intrusion populaire, l'intrusion en profondeur. Et les gens de l'octroi passent leur temps à les saisir sur des personnages secondaires. Ils sont souvent au niveau des livres populaires, des livres d'alamanachs qui contiennent des phénomènes de civilisation importants, en particulier sur la description de la vie de la Cour (et en particulier les productions néerlandaises contre Louis XIV et contre la Maintenon).

Je crois que dans ce contexte de civilisation qu'est l'«*intelligentia*» du XVII^e siècle, qu'est la vie intellectuelle du XVII^e et du XVIII^e siècles, il est important de considérer au point de vue linguistique le phénomène de la conversation: nous n'en avons pas de documents, mais nous avons les correspondances. Premièrement, il est important de respecter ce produit linguistique et de pouvoir dater ces exemples pour ne pas s'exposer à ce que M. Robinet décrivait, qui serait de postdater les exemples. En second lieu, le problème des oeuvres significatives; allons-nous retenir des oeuvres significatives classiques? Je souligne l'aspect des correspondances qui ne sont pas éditées et je pense qu'une proposition pratique dans le choix et l'apparition du vocabulaire dans ces textes de correspondance serait peut-être de procéder par sondage, ce qui permettrait dans la composition de l'article,

de tenir compte de la date de naissance de l'auteur et éventuellement par le biais de la correspondance, d'un jeu-croisé de l'auteur et ses correspondants.

VERCRUYSSSE A Bruxelles, le cas a été examiné en on s'est rangé à l'interrogation de l'imprimé et du manuscrit. Je citerai un auteur: le pasteur Charles Le Cène (1647-1703). Il a publié 500 pages, il en a laissé peut-être 5000 en manuscrit. Et dans ses manuscrits on trouve des textes sociniens, importants pour l'histoire des idées (tolérance, justice, politique, etc.).

Alors, qu'est-ce qui est important, le manuscrit ou l'imprimé? Cela n'a pas d'importance ici parce que, à l'époque, il existait un marché clandestin d'oeuvres littéraires. On ne peut pas, au XX^e siècle, avec les moyens qui sont les nôtres, projeter l'image de notre civilisation sur des textes vieux de trois siècles. Vous avez parfaitement raison.

DIEMER Souvent ce n'est pas la première édition qui était connue du public lors de la parution de l'oeuvre; ce pouvait être par exemple la troisième; mais l'idée essentielle de l'oeuvre se trouvait déjà dans la première édition, et je pense que c'est de celle-là qu'il faudrait tenir compte. Prenez par exemple Schopenhauer!

GREGORY Le problème est complexe et j'ai essayé de donner, d'une façon très brève, le *status quaestionis* dans mon rapport. Les réponses à notre questionnaire ont été très différentes. Souvent on a choisi la première édition; mais quelquefois l'édition prise en considération (nous parlons seulement des éditions qui datent de la vie de l'auteur), n'est pas la première.

Certains dictionnaires présentent des mélanges très remarquables, sans justification évidente. Du reste, peut-être que ce n'est pas la première édition qui a circulé réellement. Mais il y a aussi un cas différent: si nous avons une édition critique moderne, elle est souvent basée, non sur la première édition, mais sur une des suivantes qui est considérée définitive; et toutefois les philologues et les lexicologues semblent d'accord pour choisir l'édition dite « critique » (souvent sans étude de la stratification) pour le dépouillement.

ARMOGATHE Premièrement, l'édition critique n'est pas un concept, car il peut y avoir beaucoup de différences, d'une édition critique à l'autre.

Deuxièmement, je ne pense pas que le principe général de l'édition critique soit de prendre la dernière édition.

ROBINET Disons alors, que pour le LEXIQUE, je ne sais pas s'il y a une décision générale à prendre.

Et là aussi, je ferai appel à la différence. Nous savons qu'il risque d'y avoir des écarts entre une édition critique et une édition parue avant la mort de l'auteur; donc il faut y apporter attention. Si par exemple, au mot 'volonté' lorsque vous chercherez à le définir, vous faites appel aux occurrences de Malebranche, si vous prenez la première édition, vous trouverez la volonté définie comme tendance passionnelle vers le bien; si vous prenez les dernières éditions, vous la trouverez définie comme « le désir d'être heureux ».

Vous donnerez à ce moment-là du siècle (je ne parle pas de l'auteur) une certaine idée. Je précise que l'auteur ne m'intéresse pas. Je cherche à dégager les termes, mais il est bien évident que c'est dans l'auteur que nous pouvons les trouver: c'est le support historique; ce que nous avons à faire, c'est à les dégager, mais si nous voulons donner l'image exacte de la lexicographie de ce texte, il va falloir faire très attention à cela. Car si le Malebranche de 1675 définit ainsi la volonté et la définit tellement différemment 40 ans plus tard que plusieurs polémiques vont se greffer là-dessus, et qu'on va lui reprocher de l'avoir définie comme cela par le passé, alors on va dire que le siècle était un siècle qui restait très austère, ou alors est-il devenu un siècle épicurien si l'on prend la dernière définition. C'est le risque que l'on courra du point de vue interprétatif. Il faut donc, je crois, procéder expérimentalement; c'est-à-dire que là où la documentation indiquera pour les articles qu'il faut faire très attention aux définitions que l'on apporte soit concernant un auteur, soit concernant un groupe d'auteurs dans une école, soit concernant un siècle, il faudra dégager l'évidence nécessaire et suffisante.

UNGEHEUER Die Entscheidung über die im Lexikon zu berück-

sichtigenden Manuskripte und Werke muß abhängen von Kriterien, die aus der Konzeption des Lexikons ableitbar sind.

Die Liste der Autoren soll als festgestellt gelten. Über die Produkte der Autoren gibt es unterschiedliche Meinungen. Es gibt gedruckte Manuskripte, also Bücher und Artikel, und ungedruckte. Bücher wie ungedruckte Manuskripte haben in gesellschaftlichen Kreisen zirkuliert; sie haben entweder 'Wirkung' gehabt, sind in irgend einer Weise bekannt geworden, oder blieben ohne 'Wirkung' (wie z.B. die erste Ausgabe von Schopenhauer), wobei noch offen bleibt, wie diese 'Wirkung' zu bestimmen ist.

Welche Manuskripte sollen nun in diesem Lexikon berücksichtigt werden? Etwa die heute, 1974, in der philosophischen Diskussion noch wirksamen? Oder will man nur diejenigen Manuskripte berücksichtigen, die in der Geschichte dieser beiden Jahrhunderte ihre Wirkung gezeigt haben, philosophische Wirkungen und andere? Im letzten Falle könnte es dann sehr wohl der Fall sein, daß man mehrere Editionen ein und desselben Verfassers hineinnimmt.

GREGORY Ce que nous désirons faire, c'est donner un dictionnaire du XVII^e et du XVIII^e siècles, pas un dictionnaire des idées qui nous intéressent aujourd'hui, nous philosophes de l'époque actuelle. Et la recherche lexicale est toujours liée à la présence d'un mot ou de plusieurs mots liés entre eux.

HALL Some of what I wanted to say has already been said; particularly, it seems to me, in this discussion, that you ought not to talk about any single general principle on which to decide the question; that you have to proceed by going through, author by author, getting advice from scholarly experts in each case and making your decision on the basis of that advice; and *that* does not seem particularly practical. Possibly the only thing one could do is to adopt the general decision to take the first published edition, and then consider carefully whether in any given case an exception must be made. I think this point was made with regard to Arnauld; but obviously in the case of Leibniz, a great many pieces of manuscript have never been published yet. And so they can't be regarded as

belonging to the period in question, if we are concerned with intellectual history.

On the other hand, to take British philosophers, the main ones who belong to that period: I should perhaps give an opinion on these. Locke had never exercised any influence on philosophy before 1690 although, of course, sections of his *Essay* existed in the exact wording in 1671; so in his case the existence of early drafts is of no relevance to this project (the « Lessico »): 1690 has to be the date concerned. And in Locke's case, the *Essay* would be quite simple to deal with, because in the second edition he added sections, and people who had purchased the first edition were provided with those passages to add into their copies. Similarly, through the five editions one can account for the added material. So I think there is not a problem with Locke, and in any case there will be a critical edition (published by the Oxford University Press) within the next twelve months or so; based on the fourth edition, but showing the variations in all the early editions precisely.

For Berkeley's *Principles* there are the two editions of 1710 and 1734; he was a very young man in 1710, he could have had no influence whatever before; but somebody might argue that the 1734 edition was revised in such a way that it represents his thought more accurately. I don't myself think that; I think we should take the first edition into account.

In the case of Hume, again, the *Treatise* was written in France just before 1739 and there is no question of any influence before. There is no second edition, even though Hume began preparations for one.

I still think that the only way out of such a difficult problem, the only possible practical solution, is to take the first edition unless one can really prove that the situation is different. I think Prof. Robinet has pointed out my approach. And all the main British authors of the period, I think, are in this position, that their work was only circulated among three or four friends in advance of publication. They sometimes met other philosophers on the continent, but they did not show them their manuscripts.

QUEMADA Il me semble que la méthodologie d'utilisation des

dépouillements, la méthode d'analyse linguistique que l'on envisage de préférence à telle autre pourraient permettre de verser aux dossiers du débat un argument discriminatoire. Si l'approche de l'analyse qui va être entreprise est, d'après les exemples qui nous sont donnés une analyse fonctionnelle inspirée des méthodes de la linguistique structurale..., le texte doit nécessairement être le plus homogène possible faute de quoi les résultats seraient peu probants. Donc il est clair que l'approche du concept gagnerait à être opérée sur l'état du texte le mieux élaboré.

Il conviendrait, je pense, de distinguer des concordances que j'appellerais de type *statique*, qui permettraient sans doute de mieux pénétrer une pensée à partir du fonctionnement structural du lexique. À côté de cela, si c'est l'approche de la genèse qui est envisagée, la concordance *dynamique* partirait (alors que la précédente était fondée sur le dernier état officiel du texte, donc sur la dernière édition acceptée et authentifiée par l'auteur), la concordance dynamique partirait du premier état et ajouterait les diverses variantes qui viennent s'y fondre ou quelquefois s'y substituer. Mais en fait, pour l'interprétation de ce matériel-là, la méthodologie linguistique ne pourra absolument pas être la même, et il faut vraiment en avoir conscience. Ce qui veut dire encore une fois que le lourd travail d'approche distributionnelle du lexique ne mérite peut-être pas d'être fait sur la première édition qui peut représenter une édition « incertaine », si l'on postule que la pensée de l'auteur est encore en voie de constitution. C'est une suggestion de méthode linguistique.

MASTRELLI Bene. Apparentemente non sembra che ci sia un criterio unico o generale che possa coprire tutto questo problema. Quindi al principio sarebbe consigliabile un metodo più pratico e cioè quello di avviare lo spoglio, autore per autore, avvalendosi per ogni autore della consulenza degli specialisti di quel dato autore e dell'ambiente in cui visse. Mi rendo conto però che questo è un metodo abbastanza complesso e attuabile quasi esclusivamente per i grandi filosofi. E' ovvio che bisognerebbe generalmente attenersi alla prima edizione pubblicata, però sono consapevole che questo criterio della prima edizione deve andare soggetto a delle eccezioni quando vi siano delle ragioni fondate e circostanziate che lo richiedano. Prendiamo, per esempio, il

caso dei principali filosofi inglesi: nel caso di Locke è accertato che non c'è stata nessuna influenza del suo *Saggio* prima del 1690, anche se esso era già uscito nel 1671. La data deve quindi essere quella del 1690. E' anche vero però che tutti i compratori della prima edizione riceverono le aggiunte che erano state fatte nel 1690 per la seconda edizione; oltre a ciò si deve tenere presente che Locke ha potuto controllare personalmente cinque edizioni, da ciò ne consegue che per Locke si può lavorare datando aggiunta per aggiunta.

Nel caso del *Trattato* di Berkeley, ci sono due edizioni, quella del 1710 e quella del 1734. Si potrebbe dire che la prima edizione giovanile è abbastanza meno significativa di quella del 1734 che è un'edizione più completa curata dall'autore.

Però è chiaro che, in questo caso, bisogna tener conto della prima poiché essa già ebbe una certa diffusione. Quindi molto importante è basarsi sulla prima edizione almeno che non ci siano dei motivi specifici per derogare da questo canone.

Ci si rende conto della fondatezza dell'osservazione fatta dal prof. Robinet a proposito di Malebranche, però essa è pertinente solo in quanto si sa che esistevano dei manoscritti che circolavano privatamente prima della stampa; e in base a tale circolazione è opportuno tenere presente anche la datazione fornita dai manoscritti. Ma questo criterio non appare valido per i principali scritti inglesi, poiché questi loro testi non venivano mostrati a più di tre o quattro amici.

Se ci si mette dal punto di vista del lessico intellettuale dei due secoli XVII e XVIII non c'è, secondo me, il problema di una sola datazione ma di vari livelli di datazione.

Vi è infatti la necessità di distinguere nettamente una datazione della parola in quanto unità linguistica e la datazione invece degli esempi che vengono citati nel corpo di lemma. Per la datazione del lemma occorre indubbiamente riferirsi all'anno più remoto cui si riesca di risalire, anche se la prima attestazione è manoscritta.

Nell'interno del lemma devono articolarsi poi gli esempi dei singoli autori e la datazione di questi esempi si riferirà al manoscritto o all'edizione che i filosofi avranno voluto porre a fondamento canonico della « Tavola dei citati ».

In questo secondo caso dunque la datazione è la datazione che ci dà la « Tavola », sulla base di una scelta filologica che debbono fare i

filosofi Solo all'interno dei singoli esempi sarà possibile introdurre altre datazioni anteriori, quando sia possibile documentare l'esistenza dello stesso vocabolo in edizione o in manoscritti precedenti, ma non messi a fondamento della « Tavola dei citati ».

In conclusione ritengo che non possiamo rimetterci a un lessico di tipo tradizionale che fornisca solo datazioni degli esempi tratti dalle edizioni scelte. Occorre, per quanto è possibile, che subito dopo il lemma venga indicata la data più remota comunque raggiunta, la quale consentirà di risalire alla prima germinazione della parola anche in senso non filosofico. Questa considerazione mi induce a fare un riferimento al mio primo intervento, e cioè al richiamo della necessità di distinguere tra il lessico comune che può essere a un certo momento interessante per l'acquisizione di un valore filosofico, e la terminologia, o la nomenclatura specifica, che deve essere rigorosamente datata anche se sorta fuori dell'ambiente filosofico.

Infatti, da un punto di vista linguistico, è troppo importante sapere quando una parola sia nata, anche in altri ambiti; ciò è importante perché le parole non sono soltanto il risultato di un pensiero, ma possono essere state esse stesse suscitatrici di pensiero filosofico, pur derivando da una diversa estrazione settoriale.

In tal modo è possibile che per la datazione dei lemmi si possano avere livelli di datazione diversi da quella dei singoli esempi. Da questo punto di vista ne consegue che, oltre alla datazione sarebbe desiderabile che nel lessico venisse anche indicato l'ambiente socio-culturale e scientifico dove i singoli termini figurano attestati per la prima volta.

IL PROBLEMA DELLA DEFINIZIONE IN UN LESSICO DEL LINGUAGGIO FILOSOFICO.

GREGORY Après le mot-vedette, il n'y aura pas de définition donnée par la rédaction. Il y aura une certaine quantité d'exemples, groupés selon la succession des oeuvres dépouillées. La définition du lemme doit sortir des exemples. La structure de l'article du lexique philosophique pour les XVII^e et XVIII^e siècles, doit s'organiser comme une suite d'exemples très longs, exhaustifs en eux-mêmes,

groupés selon la succession chronologique, et, s'il est nécessaire, selon les sous-lemmes (l'article peut être aussi divisé selon la polysémie du mot-vedette). Mais je ne pense pas qu'il soit possible de donner une définition, en langage moderne, d'un terme qui est toujours daté selon les usages qu'il a eus chez les différents auteurs.

QUEMADA Je voudrais poser une question. Le choix méthodologique, donc le refus de la définition, conduit-il à une conception particulière du recueil des exemples? C'est-à-dire qu'il n'y aura donc pas une pratique spécifique pour retenir certains exemples présentant des caractéristiques particulières ou susceptibles justement de mieux remplacer ou de palier l'absence de définition? Quels seraient ces critères?

GARIN Senza alcun dubbio la decisione di non dare definizione non solo è connessa a precisi criteri nella scelta degli esempi, ma è conseguente alla consapevolezza di una situazione storica particolare. Il periodo preso in considerazione è caratterizzato da trasformazioni profonde di concezioni generali, da 'rivoluzioni' — come si ama dire — nel campo della ricerca 'scientifica'; soprattutto da 'traduzioni' dal latino, come unica lingua d'uso nelle trattazioni tecniche, nelle lingue nazionali, e, d'altra parte, da azioni e reazioni molteplici, non solo fra uso perdurante del latino e volgarizzazione, ma fra i termini delle varie lingue nazionali, in connessione con l'affermarsi di teorie specifiche, di filosofi particolari, di egemonie di vario genere.

La parola, è stato detto, è, come tale, solamente un veicolo: si tratterà dunque di articolare gli esempi in modo da rendere evidente la diversità di quanto viene da un medesimo veicolo, cercando di seguire i grandi delle variazioni in modo da fissare, e documentare con esempi, non tanto, o non solo, le sfumature, quanto i punti nodali in cui la variazione è più netta, magari fino all'apparente frattura.

Mi sia concesso un riferimento alle scelte che figurano nello *specimen* bruniano a proposito di *impressione*, in cui, dagli esempi che documentano la gamma delle *impressioni* sensibili, a partire dall'efficacia dello stimolo fino alla passività recettiva del senso, si passa alle 'meteoriche *impressioni*' (da Aristotele), per arrivare all'accezione astrologica delle *impressioni* determinanti dei cieli e degli astri. I tre gruppi di

esempi sono ordinati in modo da mettere in evidenza, non solo le differenze a cui si giunge, al limite nette come tagli, ma anche il ventaglio delle sfumature intermedie.

QUEMADA Je suis maintenant très informé de l'intention mais le problème est la méthodologie. Car que veut dire un contexte « caractéristique »? Je voudrais savoir simplement quelles seraient les recommandations données, par exemple, aux dépouilleurs qui vont choisir en premier des documents puis celles qui permettront une deuxième sélection pour retenir ceux qui seront les plus significatifs et permettre au rédacteur comme au lecteur l'interprétation. Si j'ai bien compris, vous envisagez de relever les contextes qui permettent de regrouper suffisamment d'informations conduisant soit vers une définition, disons, « par extension », et une définition « par compréhension » qui ne seraient pas formulées dans le contexte. Je m'explique. Vous allez faire rechercher dans les environnements syntagmatiques tout ce qui peut éclairer le champ d'application du terme (mais ceci mérite quand même d'être catalogué et défini); de même que vous allez rechercher dans des environnements plus éloignés des co-occurrences (à définir) ce qui pourrait permettre de ranger le terme dans des chaînes synonymiques ou des chaînes de termes super-ordonnés; c'est-à-dire pratiquement identifier le terme par un regroupement paradigmatique et syntagmatique des co-occurents. C'est à peu près cela?

Les champs sémantiques posent d'autres problèmes. Si je peux imaginer un changement de sens, c'est pour moi un changement de domaine d'application, par exemple. Or ce domaine d'application apparaîtra à l'analyse dans une co-occurrence purement formelle. Donc, vous créez des classes d'équivalences de collocations et vous prenez le « meilleur » exemple (le plus général? le terme super-ordonné?) pour étiqueter la classe d'équivalence, en disant: tel terme s'applique à tel domaine, ce même terme s'applique à tel autre domaine, parce qu'il y a là deux classes différentes. Est-ce que vous poussez la méthodologie de ce côté-là ou non?

GORCY Je vais enchaîner mon propos avec ce que vient de dire M. Quemada. Nous sommes en train de reouvrir un débat qui a eu

lieu à Strasbourg il y a 17 ans au colloque de lexicographie et de lexicologie organisé par Paul Imbs et qui a préludé, si j'ose dire, à la naissance du TRÉSOR.

Sur le point qui nous intéresse maintenant deux tendances s'étaient dégagées de la discussion. Celle illustrée par M. Lausberg et qui se résumait à ceci: donnez-nous beaucoup d'exemples et limitez vos définitions à quelques indicatifs très généraux. Et celle qui s'est dégagée des interventions d'autres participants et qui disait: nous voudrions des définitions très générales particularisées par des exemples. En écoutant ce que viennent de dire MM. Garin et Gregory, j'étais en train de considérer que la solution qu'ils avaient envisagée de ne pas rédiger de définition, loin d'apparaître comme une solution de facilité, apparaissait au contraire comme source de difficultés supplémentaires et je voudrais en évoquer deux.

La première c'est qu'il sera tentant pour vous, à l'instar de ce qui se fait actuellement dans un certain nombre de dictionnaires de la langue philosophique du français moderne, de privilégier des exemples qui apportent un énoncé définitoire, leur auteur étant, en quelque sorte, comme en état de grâce lexicographique.

La deuxième difficulté que j'entrevois est celle-ci: pour le lecteur qui lit un article de dictionnaire citant des exemples, tout se passe comme si la somme des exemples donnés et leur classement offrait un échantillon représentatif de la population d'exemples à la disposition des rédacteurs au moment où l'article a été fait. Si donc une définition générale est particularisée par un certain nombre d'exemples, l'échantillon ainsi constitué est considéré aisément comme représentatif. Mais si vous classez les exemples suivant des systèmes de référence comme l'a montré M. Garin pour le mot *impressione* (la perception sensible, la référence au météore, la référence au caractère astrologique), il ne manquera pas de lecteurs pour se demander s'il n'existe pas d'autres domaines d'application pour d'autres exemples, bref pour constater que le classement thématique d'exemples présenté dans l'article n'est pas exhaustif.

D'autres problèmes connexes vont se poser: celui du nombre, de la longueur des exemples, de l'espace typographique qu'il faudra leur réserver en même temps que celui des emplois à illustrer de préférence à d'autres. Voilà des problèmes posés; tout en comprenant

la solution que vous avez choisie et qu'autorise un corpus philosophique, je mesure la difficulté qui sera celle des rédacteurs, auxquels beaucoup de clairvoyance sera demandée dans le travail quotidien de rédaction.

UNGHEHEUER Auf die gestellte Frage möchte ich mit einer Problematisierung der Frage antworten. Dabei lasse ich Probleme beiseite, die mit dem Bedürfnis oder der Notwendigkeit von Philosophieren heute, in dieser Gegenwart und in dieser geschichtlichen Situation zusammenhängen.

Für ein philosophisches Lexikon hat man die beiden Möglichkeiten vor Augen: entweder definieren die Herausgeber des Lexikons die Stichwörter oder aber man geht zurück auf Formulierungen, die jeweils von den Autoren selbst, den Philosophen gefunden worden sind, seien es Definitionen oder seien es Kontexte, aus denen eine Bestimmung des betreffenden Inhalts hervorgeht. Die zweite Möglichkeit soll gewählt werden. Ich möchte auf einige Schwierigkeiten aufmerksam machen, die mit dieser Entscheidung verbunden sind; sie sind vielleicht trivial, doch sollten sie, meine ich, in dieser Diskussion genannt werden.

Man kann sich fragen, woher man die begründete Hoffnung nimmt, daß einige wenige Sätze den Begriff, den wesentlichen Begriff eines Autors im Lexikon bestimmen können, den der Autor selbst in einem gedanklichen Zusammenhang von mehreren Hundert Buchseiten glaubte ableiten und darstellen zu müssen.

Nach dem hier vorliegenden Lexikonkonzept könnte in diesem extremen Sinne behauptet werden, daß eigentlich jeder philosophische Text selbst sein eigenes Lexikon ist. Er ist sein eigenes Lexikon deswegen, weil in ihm die «Termini» sozusagen optimal nach der Rechtfertigung des Autors definiert und bestimmt sind, und auch in einem adäquaten Zusammenhang erscheinen. Woher also die Hoffnung, daß durch einen kleineren herausgegriffenen Teil des Textes irgend einem Leser, der den Text nicht kennt, die entsprechenden Begriffe deutlicher gemacht oder analytischer vorgeführt werden als im Text des Autors selbst. Dies ist meines Erachtens das Problem des Problems.

Weiterhin wird ausser Acht gelassen, was ich schon mehrfach

versuchte zu erläutern, nämlich dass die Wörter, die philosophisch relevante Begriffe kennzeichnen, im Verlauf des argumentativen Textes in unterschiedlicher Funktion vom Autor eingesetzt werden. Wenn man — um ein Beispiel zu bringen — 'Erfahrung' nimmt in Hegel's *Phänomenologie des Geistes*, so ist die erste Einführung des Wortes direkt phänomenal bezogen, d.h. auf direkte Wahrnehmung, sinnliche Wahrnehmung oder 'sinnliche Erkenntnis'. Aber in der philosophischen Arbeit wird dieser erste Bezug schließlich spekulativ vermittelt, so daß etwas herauskommt, was mit der ersten Nennung des Wortes nichts mehr zu tun hat als die dazwischen liegende Ableitung. Wie wollte man hier nach der Konzeption des Lexikons verfahren? Käme nicht am Anfang, in der Mitte und am Ende jeweils etwas anderes heraus, was nur im Diskurs des Textes verständlich wäre?

Würde man hingegen nach der ersten Alternative verfahren, so hätte man es zwar mit der Interpretation der Herausgeber des Lexikons zu tun, diese jedoch zu verstehen, würde sich von dem grundsätzlichen Verständnisproblem philosophischer Texte nicht unterscheiden. Allerdings käme hier der ganze Fragenkomplex des axiomatischen Aufbaus des Lexikons mithinzu (der häufig vergessen wird), d.h. die Frage nach den undefinierten Begriffen, aus denen die ganze Kette der Lexikondefinitionen aufgebaut ist.

DIEMER Je suis absolument d'accord avec M. Gregory. Les rédacteurs n'ont pas le droit de donner des définitions. Dans ce cas là, ce lexique n'est rien que le lexique des idées des rédacteurs, et les idées, les citations sont seulement des citations pour la réalisation des idées que les rédacteurs ont sur le développement de l'histoire, etc. Mais si l'on ne donne que le contexte, la signification des mots est une définition invisible, et dans ce cas là le lexique est seulement un dictionnaire des mots, avec les contextes.

Je crois que le lexique est un ouvrage destiné à ceux qui connaissent déjà l'histoire de la philosophie.

GARIN Prima di tutto mi scuso di avere creato, forse, qualche equivoco con la mia risposta. Mi spiace che i riferimenti di cui mi sono valso, e lo stesso linguaggio, abbiano potuto ingenerare ambiguità. Mi scuso inoltre, fin da ora, se le mie espressioni suoneranno

per gli addetti ai lavori approssimative, desuete, imprecise, non tecniche, o addirittura inesatte ed erranee. Io intervengo qui, tengo a sottolinearlo, esclusivamente come lettore di testi filosofici del passato, che cerca di comprenderli 'in lor latino', ossia nel significato che ebbero. Orbene, io non credo che il lavoro che stiamo facendo sia solo la compilazione di un dizionario di parole accompagnate dai contesti, e neppure che le definizioni, non date, siano in realtà presenti ma sottintese, e surrettiziamente fatte poi giocare.

Chiunque abbia qualche consuetudine con testi filosofici dei secoli in questione (e anche dei due precedenti) sa benissimo l'ambiguità dei termini, la loro oscillazione continua, le difficoltà determinate dalla perdurante presenza del latino come lingua dotta e tecnica, talora (dopo il secolo XV) dal recupero del greco — e, insieme, gli ostacoli creati dalla entrata in crisi di tutto il vocabolario scolastico medievale.

Che cosa abbiamo fatto noi, per tornare all'esempio da me citato prima, nella compilazione del lessico italiano di Bruno? Si sono presi senza eccezione *tutti* i luoghi in cui il termine era presente (è stato detto giustamente che la definizione di un termine, in un filosofo, è tutta intera l'opera di quel filosofo). Si sono articolati i luoghi secondo i vari usi del termine; si sono disposti tenendo conto, per ogni articolazione, dello svolgimento nel tempo (*datando* le variazioni); si sono disposte le articolazioni secondo un ordine dettato dal moto stesso del discorso del filosofo.

Certo, così facendo, sono entrate in giuoco anche delle 'idee' (per es. sul rapporto fra impressioni celesti in genere — 'meteoriche impressioni' — e influssi o 'impressioni' astrologiche); ma non vedo come si possa altrimenti compilare un lessico filosofico. Che poi un lessico del genere sia destinato a storici della filosofia, non v'ha dubbio alcuno. Importante è che serva loro per leggere meglio i filosofi.

ROBINET Je trouve pour ma part que l'on est en train de vraiment progresser vers le coeur du sujet. Car si hier c'est l'antinomie linguistique et philosophie qui est apparue en plein jour, aujourd'hui le débat est intérieur à la philosophie. Car dans le fond, ce qui se dessine, est une antinomie entre historiens des idées et historiens de la philosophie. Il va de soi que j'épouse, pour ma part, la seconde

position, non pas pour nier la première, mais parce que j'ai l'impression qu'elle est plus riche et que sur ce point-là, je me réjouis de tout ce qui vient d'être précisé par M. Gregory et par M. Garin d'abord sur le choix du non-choix; c'est-à-dire, on va laisser enfin dans un lexique vivre toute l'épaisseur du siècle.

C'est une chose qui me semble bien acquise après tout ce que vous nous avez dit, et qui me semble très important. Si on a fait le choix du non-choix, il me semble aussi, qu'on est en train d'effectuer un choix dans ce non-choix. Je crois que là, nos recherches expérimentales peuvent beaucoup aider à ce choix. Parce qu'il y a quand même à notre disposition des signifiants objectifs. Si nous obtenons toute cette mathématisation sur les textes, si nous faisons tous ces dépouillements, c'est peut-être tout de même parce qu'elle peut être significative des reliefs lexicaux à l'intérieur de ces siècles, à l'intérieur des oeuvres, entre les oeuvres, entre les découpages de journaux ou autres, par rapport aux oeuvres littéraires, par rapport aux oeuvres poétiques; et il y a là par conséquent un procédé, une procédure plus exactement, d'appréciation de ce qui peut venir se loger sous chacun des articles. Je ne parle pas seulement du fréquentiel dont on a fait un peu le procès, mais je parle du statistique proprement dit. Or, vous êtes en face, dans les dépouillements, de résultats statistiques qui sont à la base d'une connaissance, qui sont à la base d'une science du siècle, qui n'est plus justement la science de l'auteur. Lorsque vous apporterez un langage criblé à l'intérieur de ce type de réseau mathématique, vous aurez en relief, ce qui précisément ne caractérise plus tellement l'auteur, mais caractérise avec évidence l'époque, caractérise avec évidence l'école, caractérise avec évidence le siècle. Là, je crois que l'apport du document doit être évidemment primordial; je suis très heureux qu'on y recoure. Se pose alors le problème de sa présentation. Il me semble que je pourrais recommander, malgré tout, qu'il y ait une intervention des auteurs; rassurez-vous: elle serait terminale plutôt qu'introductive. Elle serait terminale en ce sens que, ayant dégagé grâce à ces reliefs statistiques les occurrences ou les concordances majeures sur lesquelles manifestement l'attention s'est portée, sur lesquelles des polémiques dans les siècles ont couru, vous pouviez à ce moment-là, à la fin de l'article, mettre en évidence une sorte de diagramme de polarisation des sens.

Je ne sais pas quelle forme on pourrait lui donner, mais étant donné le mot que l'on étudierait pris comme pôle, il me semblerait possible de distribuer autour de ce pôle, les orientations principales qu'il a trouvé dans les citations que vous venez de faire, de manière à condenser pour le lecteur les différentes options qui ont pu avoir lieu à propos de ce mot. Qu'avons-nous à attendre du XVII^e et du XVIII^e siècles? Rien du tout, c'est du XX^e que nous devons nous occuper. Mais nous avons à en attendre ce que ces siècles ont à attendre de nous. C'est-à-dire que nous avons à les créer ces siècles puisque nous admettons mal leur image, l'image que nous en avons. Nous l'estimons insuffisante. Si nous pensons à un lexique du XVII^e et XVIII^e siècles c'est peut-être parce que nous ne sommes pas très satisfaits, nous avons mauvaise conscience à l'égard de l'image que nous en avons; nous voulons en solliciter une nouvelle. Nous arrivons vraiment devant un nouveau type de définition, que je signalerai d'un mot. Si nous procédons de cette façon, nous arrivons vraiment à l'électronisation de la citation. Et c'est à ce moment-là que le siècle prend toute sa signification, parfois contradictoire, souvent antithétique puissamment et c'est évidemment une conception de l'histoire hégélienne.

BUSA Je poserai une question à M. Gregory. Ce lexique européen aura-t-il les exemples groupés tels qu'ils sont groupés dans le spécimen de Bruno?

GREGORY Il y a évidemment une différence entre un lexique d'auteur et le lexique d'une époque. On peut répondre oui, si vous pensez que sous le mot « impressione », par exemple, il y a une certaine quantité d'exemples pris chez les auteurs des deux siècles que nous avons dépouillés. Nous avons vu tout à l'heure que l'on peut grouper les exemples en blocs, selon les auteurs: c'est une hypothèse. Si nous choisissons cette hypothèse, alors on groupera sous le mot-vedette « impressione », les textes italiens qui portent le mot « impressione », groupés selon les auteurs, en succession chronologique (seulement les textes italiens, parce que nous avons dit que le dictionnaire aura des entrées multiples selon les langues).

Nous n'avons pas encore décidé la façon de regrouper ces

Je ne sais pas quelle forme on pourrait lui donner, mais étant donné le mot que l'on étudierait pris comme pôle, il me semblerait possible de distribuer autour de ce pôle, les orientations principales qu'il a trouvé dans les citations que vous venez de faire, de manière à condenser pour le lecteur les différentes options qui ont pu avoir lieu à propos de ce mot. Qu'avons-nous à attendre du XVII^e et du XVIII^e siècles? Rien du tout, c'est du XX^e que nous devons nous occuper. Mais nous avons à en attendre ce que ces siècles ont à attendre de nous. C'est-à-dire que nous avons à les créer ces siècles puisque nous admettons mal leur image, l'image que nous en avons. Nous l'estimons insuffisante. Si nous pensons à un lexique du XVII^e et XVIII^e siècles c'est peut-être parce que nous ne sommes pas très satisfaits, nous avons mauvaise conscience à l'égard de l'image que nous en avons; nous voulons en solliciter une nouvelle. Nous arrivons vraiment devant un nouveau type de définition, que je signalerai d'un mot. Si nous procédons de cette façon, nous arrivons vraiment à l'électronisation de la citation. Et c'est à ce moment-là que le siècle prend toute sa signification, parfois contradictoire, souvent antithétique puissamment et c'est évidemment une conception de l'histoire hégélienne.

BUSA Je poserai une question à M. Gregory. Ce lexique européen aura-t-il les exemples groupés tels qu'ils sont groupés dans le spécimen de Bruno?

GREGORY Il y a évidemment une différence entre un lexique d'auteur et le lexique d'une époque. On peut répondre oui, si vous pensez que sous le mot « impressione », par exemple, il y a une certaine quantité d'exemples pris chez les auteurs des deux siècles que nous avons dépouillés. Nous avons vu tout à l'heure que l'on peut grouper les exemples en blocs, selon les auteurs: c'est une hypothèse. Si nous choisissons cette hypothèse, alors on groupera sous le mot-vedette « impressione », les textes italiens qui portent le mot « impressione », groupés selon les auteurs, en succession chronologique (seulement les textes italiens, parce que nous avons dit que le dictionnaire aura des entrées multiples selon les langues).

Nous n'avons pas encore décidé la façon de regrouper ces

exemples (forme grammaticale, sous-lemmes, groupes binaires). Mais si vous examinez le papier, trop bref d'ailleurs, que nous vous avons distribué, avec le spécimen d'une fiche, vous voyez que nous avons prévu, pas seulement les mots, mais aussi les groupes syntagmatiques, c'est-à-dire, par exemple ici: « être-imagination ». Nous pensons qu'à l'intérieur des articles, surtout pour les articles les plus longs, il faut distinguer les exemples selon certains groupes syntagmatiques. Et dans les fichiers nous en avons déjà prévu plusieurs qui nous intéressent.

ROBINET A ceci près quand même, que le choix que vous mentionnez, reposerait malgré tout sur un criblage objectif qui n'est pas celui de vous ni de moi, mais qui serait celui du résultat d'une analyse de statistique, d'une analyse statistique de la langue de chacun des auteurs traités, et d'une analyse de l'ensemble des travaux répertoriés. Nous avons là un élément médiateur entre l'oeuvre entièrement subjective et l'oeuvre totalisatrice. C'est pourquoi j'insiste devant tous mes collègues du LEXIQUE INTELLECTUEL pour qu'ils réenvisagent peut-être avec plus de faveur la mathématisation de ces travaux.

ARTICOLAZIONE DI UN LESSICO MULTILINGUE
E SCELTA DEI TESTI DA SOTTOPORRE A SPOGLIO.

DELATTE Au sujet de la discussion du point 5, qui est l'organisation d'un lexique multilingue, je vais vous rappeler ce qui a été dit par M. Gregory à ce sujet. « Notre lexique comprendra plusieurs langues. Il se pose le problème de savoir s'il faut regrouper ensemble les exemples différents sous un seul lemme ou en suivant un critère conceptuel comme cela se passe dans les lexiques philosophiques courants; ou s'il faut rassembler les exemples sous des lemmes différents selon les différents thèmes. Nous avons choisi cette dernière solution qui coïncide avec les solutions qui ont été le plus suggérées par les réponses à notre questionnaire. C'est-à-dire que nous avons décidé de ne pas mélanger des exemples de langues dif-

férentes et d'offrir un lexique multilingue à entrées multiples. Il y aura donc des articles différents pour 'anima' latin, 'anima' italien, 'anima' espagnol, 'âme' française, 'soul' anglais.

Les lemmes seront mis en ordre alphabétique selon les graphies des différentes langues, chaque lemme dans la graphie selon laquelle il apparaît dans les dictionnaires modernes, pris comme références. Lorsqu'un philosophe a écrit dans des langues différentes, les exemples de ces oeuvres seront classés sous des lemmes différents. Bien sûr il y aura possibilité de renvois qui permettront de relier les différents articles ».

La discussion est ouverte sur ce point.

VERCRUYSSÉ Il me semble que la proposition de nos collègues italiens est très souple. Je voudrais tout de même vous demander si vous envisagez de recourir éventuellement à des langues à petite diffusion. Prenons par exemple le cas du danois, ou celui des spinozistes hollandais qui n'ont pas écrit en latin.

GREGORY Nous n'avons pas encore décidé les textes néerlandais à dépouiller (par contre il y a dans nos publications une monographie dédiée à certains aspects du langage de Spinoza et de Descartes avec des références au néerlandais); si nous dépouillons des oeuvres néerlandaises, dans le futur, nous donnerons les exemples en néerlandais sous un mot-vedette néerlandais.

QUEMADA Je voudrais poser une question et peut-être bien sur un problème connexe lié aux mêmes données. J'essaie de visualiser un peu comment sera le produit fini. Il nous a donc été dit que sous « âme », il y aurait des sous-articles par auteur; à l'intérieur de chacun de ces sous-articles, il y aurait peut-être même, et c'est là ma question complémentaire, de nouvelles adresses, dans la mesure où, par exemple, un syntagme figé ayant une acception spécifique, comme « âme temporelle » (je n'imagine qu'une formule arbitraire) et dans un sens différent, apparaîtrait dans un auteur donné de telle période; ou est-ce que le syntagme serait considéré comme lexicalisé et apparaîtrait sous la forme d'une vedette distincte dans la nomenclature?

GREGORY La structure que vous suggérez avec la seconde hypothèse, c'est-à-dire: le sous-lemme aura son évidence propre.

QUEMADA Seulement, voyez le problème puisqu'ici nous avons l'expérience du traitement des langues techniques, spéciales, etc.: autant lorsque l'on travaille sur un corpus homogène et sur un vocabulaire donné, il est facile de faire figurer à la nomenclature des groupements figés objectifs parce qu'on arrive à les dégager de l'homogénéité même du corpus; autant dans le cas où l'on mélange des documents qui se réfèrent à des découpages différents de la réalité, il est de plus en plus difficile d'obtenir une nomenclature représentative avec des énoncés complexes. Car la lexicalisation des désignations complexes est moins apparente, moins évidente. Dans un dictionnaire général, vous n'avez que des mots simples en vedette. Dans une nomenclature technique, vous n'avez presque plus de mots simples mais des locutions et de la phraséologie spécifiques. Il y a là un choix délicat entre deux méthodes. Dans l'élaboration des lexiques d'auteur, c'est plus clair, vous pourrez délimiter assez facilement; je ne suis par sûr que dans le « lexique » des XVII^e et XVIII^e siècles, pris en général vous puissiez repérer cela sans prendre des risques importants.

GREGORY Vous avez posé un problème crucial d'une façon très claire. Il y a sans doute des groupes syntagmatiques vraiment remarquables. Il faut faire une distinction nette entre des différents sens d'un même mot, par exemple « spiritus » (l'esprit dans des textes de physiologie, l'esprit, dans des textes théologiques, etc.), et les différents sens qu'un mot peut avoir dans un syntagme figé, ayant, en tant que syntagme, une acception spécifique. Nous ne prévoyons pas encore une très grande quantité de sous-lemmes pour les syntagmes, mais quand il y a des sous-lemmes cristallisés dans l'histoire, alors il faut les prendre en considération et les souligner; quelquefois les prendre aussi comme mots-vedettes.

QUEMADA Cette question venait du fait que le phénomène va se produire dans toutes les langues différentes, et lorsqu'il y aura de langue à langue des calques d'expressions complexes, ceci représentera

un travail énorme de repérage pour savoir dans quelle langue figer la locution complète avant de passer dans une autre. C'est un problème de matérialisation et de construction d'un répertoire plurilingue.

DE TOLLENAERE Je me demande s'il n'est pas prudent et même sage, d'envisager une restriction à quelques grandes langues. Si je dis cela, c'est que j'ai à la mémoire l'exemple du lexique de la Marine (le nouveau Jal). On a voulu faire un nouveau lexique de la Marine avec le français comme pivot et dans ce lexique auraient dû rentrer toutes les langues possibles. C'est une entreprise un peu incroyable. Je voudrais avoir l'avis de M. Gregory. Il vaut mieux, ainsi que je l'ai toujours dit, avoir un dictionnaire historique de la Marine française, qui peut être très précieux.

GREGORY Notre dictionnaire n'est pas, comme on l'a supposé, un dictionnaire philosophique contemporain; c'est un dictionnaire de documentation du langage philosophique des XVII^e et XVIII^e siècles, qui embrasse différentes langues; nous ne prenons pas une langue comme pivot. Nous sommes donc obligés, s'il y a des auteurs néerlandais, de mettre aussi les néerlandais en néerlandais. Nous ne pouvons pas accepter l'idée de réduire sous un même mot-vedette des exemples choisis dans des textes de langues différentes. Dans notre optique nous envisageons une documentation qui reflète les textes originaux, nous traiterons donc toutes les langues qui entrent dans notre dictionnaire comme des langues autonomes.

DE TOLLENAERE Est-ce que cela ne nous dirige pas vers l'infini? Il y a tant de langues!

GREGORY Certes il s'agit d'un travail de grande envergure, mais je ne crois pas qu'il faille poursuivre à l'infini si l'on estime opportun d'atteindre un résultat, même provisoire. Ainsi, par exemple, pour le moment nous n'avons pas inséré dans les textes à dépouiller pour le lexique des oeuvres en langue slave: il ne semble pas qu'il y ait des textes d'importance fondamentale du point de vue de l'histoire de la terminologie philosophique des XVII^e et XVIII^e siècles en langue slave, qui ne dépendent du langage philosophique occidental.

Toutefois, comme je l'ai déjà dit, cela aussi reste un problème ouvert. Les suggestions qui nous ont été faites sont toutes très intéressantes: j'ai d'ailleurs dit au début que la liste que nous vous avons soumise doit être considérée comme ouverte. Avant tout il faudra décider si elle contient des textes inutiles, à ne pas prendre en considération; s'il n'y en a pas, cela veut dire qu'il s'agit d'une liste positive en ce qui concerne les auteurs qui y sont compris. D'autre part il est clair que la liste pourrait être augmentée à l'infini; mais il est nécessaire que nous ayons au contraire une liste close. En effet le lexique indiquera la table des textes cités, c'est à dire sera responsable, autant que possible, des textes effectivement lus. De plus, nous avons l'intention d'utiliser des mises en fiches électroniques qui sont en cours dans différents centres européens. Ce que je vous demande de faire c'est de nous suggérer les auteurs que vous estimez vraiment essentiels pour notre liste: bien que renonçant à une documentation exhaustive, nous voudrions cependant donner une documentation assez représentative du langage philosophique des XVII^e et XVIII^e siècles.

VERCRUYSE C'est un aspect fondamental de la question. J'ai lu la brochure sur les textes à retenir. On pourrait formuler deux types d'observations. On peut se demander pourquoi il n'a pas été retenu un ouvrage, aussi fondamental, que le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire. S'il existe d'abord un « ambito » des langues (on a parlé du néerlandais, du portugais, etc.), je m'aperçois que dans l'« ambito latino », ce n'est pas un ouvrage mais toute une série d'ouvrages qu'il faudrait prendre en considération. Pour l'« ambito francese », je constate l'absence du marquis d'Argens; je ne vois pas le *Commentaire philosophique* de Bayle qui a suscité une polémique énorme; la *Lettre sur les aveugles* de Diderot; je ne trouve pas le nom de Fénelon. Pour le baron d'Holbach, vous citez le *Système de la Nature* mais du *Bons Sens* qui a été traduit partout, vous n'en parlez pas. Où sont Babeuf, Robespierre, Maréchal, Cloots, Lequinio?

Pourquoi, de Rousseau, retenez-vous la seule *Profession de foi du Vicaire Savoyard*, et non pas *La Nouvelle Héloïse* qui a été lue et relue? Estimez-vous que certains de ces textes ne sont pas philosophiques? Quand un texte est-il « philosophique »?

Et, deuxième type d'observation, c'est le choix de la bonne

édition. On ne peut faire confiance à des éditions dépassées. La liste doit être revue, développée.

ARMOGATHE On retrouve ici la question qui avait été posée tout à l'heure: est-ce un panorama de la vie intellectuelle en Europe aux XVII^e et XVIII^e siècles, ou est-ce dans l'abstrait un panorama de l'art ou de l'histoire de la philosophie.

Par exemple, les traités de Scipion Dupleix: si on veut avoir une idée, un panorama historique, synchronique de la philosophie, voilà un texte intéressant. En revanche, le *Discours de la Méthode* n'a pas influencé radicalement la culture philosophique européenne du XVII^e siècle. Certains textes fondamentaux pour les spécialistes de Descartes n'ont pas eu un énorme intérêt pour la culture du XVII^e siècle.

ROBINET Ma première remarque se rattache à ce que nous avons dit précédemment. Vous désirez obtenir un échantillonnage satisfaisant au niveau de l'article définitivement rédigé. C'est-à-dire suffisamment représentatif des discours philosophiques des deux siècles. Il me semble que les 280 ouvrages que vous avez retenus sont statistiquement insuffisants et c'est pourquoi je pense, pour que le sondage soit adéquat, qu'il faudrait au moins en élever la dotation au millier. Ceci dit, en l'élevant au millier, il faudrait effectuer des coupes statistiques ou autres. Il n'est pas forcé d'en faire des analyses intégrales, bien entendu. Mais l'échantillonnage gagnerait au moins une qualité statistique.

Deuxième point. L'éventail de l'échantillonnage dans ce qu'on pourrait appeler l'espace porteur du discours philosophique. Vous vous êtes manifestement réduits, comme on disait tout à l'heure, à l'imprimé alors que je pense qu'il est maintenant admis que vous y introduirez de l'inédit, si possible ou en tout cas du manuscrit, qui est très important. Et puis, ce que je n'ai pas trouvé dans la partie qui me concerne, ce sont les revues: le *Journal des Savants*, les *Nouvelles de la République des Lettres*... Il me semble qu'il y a là pour le lexique philosophique deux ressources extrêmement importantes, qu'il faudrait avoir, qu'il serait intéressant de verser à cet ensemble, et qui seraient plus proches de l'usuel, vraisemblablement.

Il y a un troisième point: c'est que le choix que vous avez fait

ici est un peu dépendant si j'ose dire, de notre héritage culturel, et qu'il y aurait avantage à bousculer un peu cet héritage, à l'enrichir. Comme on vous le disait tout à l'heure pour le XVIII^e siècle, il faut définitivement réintroduire des grands courants comme le socinianisme, sur lequel on vient d'introduire au CNRS des directions de recherche, il me semble que sur le XVII^e siècle, il faudrait reprendre aussi ce que Pintard appelait le mouvement libertin et que des gens comme la Mothe le Vayer, ne sont pas représentés là. Ils ont un lexique très à eux et qui ne risque pas d'apparaître autre part; chose curieuse, leur lexique est celui contre lequel s'élèvent des auteurs comme Malebranche, comme Leibniz et autres, et c'est ceux-là qui sont visés la plupart du temps, et on les ignore.

GREGORY Justement nous avons donné une liste qui est une première liste ouverte. Dans cette liste y a-t-il, selon vous des oeuvres inutiles à lire et à mettre en fiches? S'il n'y a pas d'oeuvres inutiles, cela veut dire que c'est une liste positive en ce qui concerne les auteurs qui y sont compris. Evidemment, il faut élargir la liste, on pourrait augmenter aussi à l'infini les oeuvres que l'on peut dépouiller et je vous remercie pour vos suggestions. Pour Rousseau nous sommes en train d'utiliser le dépouillement mécanique. Je vous demanderais, si vous avez le temps, de suggérer tous les auteurs que vous estimez utile de mettre dans notre fichier. Mais il faut aussi dire que si l'on veut publier un dictionnaire (qui donnera la liste des textes dépouillés, et donc ne sera responsable que de ces textes) il faut renoncer à exploiter une documentation infinie.

VERCRUYSE Il ne faut pas augmenter le nombre à l'infini. Il me semble qu'il existe des zones d'ombre, particulièrement au XVIII^e siècle: les années 1720-1740, les années 1785 à 1790 sont défavorisées par rapport aux années 40-60.

DELATTE Il y a aussi un problème avec les traductions.

GREGORY J'ai dit dans mon rapport que le problème des traductions est ouvert. Nous avons déjà dans nos fichiers des traductions

françaises d'oeuvres latines, des traductions françaises d'oeuvres anglaises, et nous prévoyons l'examen d'autres traductions.

ARMOGATHE Je voudrais signaler que l'on a déjà effectué sur les périodiques du XVIII^e siècle, un certain nombre de dépouillements (Paule Jansen, Equipe des Périodiques du XVIII^e siècle, dirigée par Jean Varloot).

GREGORY Monsieur le Président, s'il n'y a pas d'autres inscrits à parler, avant que vous ne clôturiez la séance, je voudrais adresser à tous les collègues nos plus vifs remerciements pour avoir accepté de participer à ce Colloque. Je vous demande d'excuser les défauts d'organisation qu'il a pu y avoir: nous en étions à notre première expérience.

Pour notre part, j'estime que nous pouvons considérer ce Colloque comme extrêmement positif pour notre travail. Je pense surtout qu'il a été très utile de nous rencontrer et de pouvoir confronter nos diverses expériences réciproques: nous sommes tous intéressés par des recherches d'histoire des idées et sommes convaincus que dans ce domaine des recherches lexicographiques sont, au moins, un instrument de première importance. Cela constitue déjà une base suffisante pour rendre possible d'autres rencontres, sur des sujets particuliers, et pour établir une collaboration réelle entre les différentes entreprises qui puisse non seulement éviter la duplication des travaux, mais surtout ouvrir la voie à un échange de moyens, de programmes, de résultats, peut-être même à une unification des méthodes et des buts. Dans cette perspective je peux annoncer, au nom du Conseil scientifique du LEXIQUE, que le Centre se fera le promoteur d'autres Colloques internationaux, et plus précisément d'un tous les trois ans, sur des problèmes que nous choisirons ensemble sur la base de nos expériences. Au revoir donc aux 7-8 et 9 Janvier 1977.

DELATTE Et bien, je crois être l'interprète de tous ici pour accepter volontiers votre si aimable proposition, et pour vous dire aussi, et d'autres le feront peut-être tout à l'heure mieux que moi, pour dire à nos hôtes italiens combien l'accueil plein de chaleur qu'ils nous ont réservé nous a touchés et combien nous leur sommes recon-

naissants de nous avoir ménagé avec un faste romain, un séjour si agréable et si fécond.

GARIN L'amico Tullio Gregory ha detto già molto efficacemente, la nostra gratitudine per questo incontro e questa collaborazione. Unisco al suo il mio grazie più vivo con l'augurio che gli incontri futuri assicurino non solo una collaborazione sempre più feconda, ma anche uno scambio proficuo fra competenze diverse, e fra discipline e campi di indagine, separati spesso solo da barriere fittizie.

Il Professor Robinet ha parlato della fine della civiltà del libro. Senza dubbio sono in atto trasformazioni profonde; strumenti nuovi, fino a ieri impensati, sono offerti alle nostre indagini. Possano non solo aiutarci a procedere, ma anche a rendere le nostre divergenze e i nostri contrasti — già di per sé vitali — incitamenti preziosi alla necessaria integrazione, in un lavoro non a caso accomunato sotto il segno del linguaggio e della meditazione filosofica.

